Hespéris-Tamuda LX (1) (2025): 27-67

Tinmel Mosque: Last Archaeological Diagnosis before the al-Haouz Earthquake of the 8th September 2023

La mosquée de Tinmel: Dernier diagnostic archéologique avant le séisme d'al-Haouz du 8 septembre 2023

Hicham Rguig (Cadi Ayyad University, UCA, FLSH Marrakech), **Ahmed S. Ettahiri** (INSAP, Rabat), **Abdellatif Marou** (Conservation Régionale du Patrimoine Culturel à Marrakech), **Asmae El Kacimi** (INSAP, Rabat) et **Basma Majrihi** (INSAP, Rabat)

Abstract: As part of a major restoration project of the Almohad mosque of Tinmel, an archaeological assessment, combined with a pathological study, was carried out within the mosque and its immediate surroundings. The observations made and the results obtained from the various investigations are numerous and diverse. This article aims to present and analyze these findings.

Keywords: Tinmel, Tinmel Mosque, Ibn Tūmrat, Almohads, Religious Architecture, Dynastic Necropolis, Medieval Morocco, al-Haouz Earthquake, Archaeological Diagnosis, Preventive Archaeology.

Introduction

L'ironie du sort a voulu que le séisme d'al-Haouz soit survenu alors même que les travaux de restauration de la mosquée de Tinmel étaient presque terminés,[1] et alors que les auteurs du présent article se préparaient à rejoindre le chantier, afin de réaliser une fouille extensive dont la nécessité était encore plus évidente dès lors que les résultats du diagnostic archéologique, un an auparavant, étaient nettement supérieurs aux attentes. Il y a eu, par la suite, des conditions contraignantes pour toute relance, car dès les jours suivant la catastrophe, des travaux de sécurisation ont été mis en place. Certes, cela semble inévitable vu l'ampleur des dégâts divulgués par les médias bien avant que les évaluations officielles ne soient achevées, mais il n'en importe pas moins que certains de ces travaux ont fait l'objet de précipitation aussi bien au niveau de la conception que de la mise en œuvre et de la prédiction de leurs impacts. Et rien ne peut illustrer le mal parfois irrémédiable qu'ils ont causés que la récupération des décombres réalisée à la hâte sans que soient mis en œuvre les protocoles et les moyens appropriés.[2]

[1]. Le séisme d'al Haouz, survenu le 8 septembre 2023 à 22 h 11 min 2,2 s UTC, est le plus important tremblement de terre enregistré par des stations sismiques de l'histoire du pays, avec une magnitude qui atteint Mw= 6,7 à 6,9.

[2]. Voir à ce sujet: Sir Bernard M. Feilden, *Between two earthquakes* (Rome, Los Angles: ICCROM et Getty Conservation Institute, 1987); Pierre Pichard, *Emergency Measures and Damage Assessment after an Earthquake* (Paris: UNESCO, 1984); Jones Barclay G., "Facing Disaster," in *Protecting Historic Architecture and Museum Collections from Natural Disasters* (Wachignton: Library of

Opération dénoncée tous azimuts étant donné que les débris du célébrissime sanctuaire, chef-d'œuvre de l'architecture almohade du milieu du XII[e] siècle, sont autant de précieux témoins du passé.[3] Peu à peu, la dimension archéologique semble avoir été reléguée à l'arrière-plan d'une longue liste de priorités, la reconstruction en tête![4] Quel que soit le devenir, quelle que soit l'option de conservation et de valorisation retenue, nous sommes à vrai dire d'avis que le partage des résultats du diagnostic archéologique avec la communauté scientifique, et le public dans son ensemble, le dernier avant le séisme d'al-Haouz, ne peut être que bénéfique.[5]

Problématiques, hypothèses et plan de recherche

Erigée à la mémoire du guide spirituel des Almohades, Ibn Tūmart, la mosquée de Tinmel figure parmi les hauts lieux de l'histoire médiévale du Maroc et de l'Occident musulman.[6] Cette merveille d'architecture sobre, mais alliant raffinement décoratif citadin et harmonie des masses, exerçait de longue date sa fascination sur les visiteurs, célèbres ou anonymes qui y venaient pour en découvrir plus les splendeurs. Cela n'est en rien surprenant étant donné qu'elle constituait manifestement le sanctuaire archétypal de la dynastie almohade, qui va servir, des siècles durant, de modèle permanent en Andalousie et au Maghreb (fig. 1).

Beaucoup de temps a passé depuis l'achèvement de la grande restauration menée entre 1991 et 1994 à l'initiative conjuguée du Ministère de la Culture et de la Fondation ONA;[7] certaines murailles, coupoles, et arcades du monument avaient atteint un niveau de dégradation inquiétant, ce qui a poussé le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques, avec le concours scientifique de la Direction du Patrimoine Culturel, à lancer le projet

---

Congress Cataloging-in-Publication, 1986), 71-7; *Herb Stovel, Risk Preparedness: A Management Manual for World Cultural Heritage* (Rome: ICCROM, 1998).

3. On pourrait même être plus explicite en dotant notre monument d'un statut qui lui assure non seulement l'originalité mais également la primauté, celui de l'archétype des mosquées almohades et œuvre primordiale pour appréhender l'architecture maroco-andalouse de la seconde moitié du XII[e] siècle. Voir à ce sujet: Ahmed S. Ettahiri, Hicham Rguig, "Tinmel, chef-d'œuvre de l'architecture almohade (XII[e] siècle), une mosquée toujours inspirante!," *Le Jardin des Hespérides* 15 (2024): 102-11.

4. Nous espérons qu'elle ne soit pas aussi lourde qu'il a été suggéré dans les documents du projet en cours d'exécution depuis avril 2025. Pour plus de détails, voir: Appel d'offres ouvert n°12/SMTF/DM/FSH/2024.

5. Certains toponymes, en l'occurrence al-Haouz, N'ffis et Tinmel, suivent l'usage local et l'usage des cartes et ouvrages géographiques.

6. L'ancienne mosquée est classée au titre de monuments historiques dès 1925 (Décret datant du 31 décembre 1924/B.O. n° 639, le 20 janvier 1925). Derrière ce changement de statut juridique, on trouve clairement la nouvelle attitude du Service des Beaux-Arts et des Monuments Historiques à l'égard de ce qui a été considéré comme une révélation précieuse pour l'histoire et l'archéologie, attitude marquée par le lancement d'un ensemble d'interventions (dégagement, consolidation, restauration).

7. L'ouvrage collectif précité, *Tinmel, l'épopée almohade*, en fournit des éclaircissements.

intitulé "Travaux de restauration et de mise en valeur de la mosquée de Tinmel à Tlaat N'Yaqoub (El Haouz)."[8] L'ambition était de rendre plus explicite la dimension patrimoniale du monument dont la signification et l'importance sont bien reconnues: la mosquée, ou du moins ce qu'il en restait, les vestiges de la cité de la plus haute importance spirituelle pour la dynastie almohade qui va l'ériger en véritable capitale sacrée et le lieu d'inhumation de son guide spirituel et ses trois premiers califes.[9] Dans ce cadre, nous avons été chargés d'une mission d'expertise recouvrant un champ assez large comportant investigation historique, diagnostic archéologique, archéologie du bâti, analyse de l'état de conservation, étude d'impact patrimonial et suivi des travaux de restauration et de valorisation.[10] En ce sens d'ailleurs, il aurait été intéressant de traiter cette panoplie d'aspects de façon globale, et d'en discuter et d'exprimer des points de vue sur divers sujets. Mais, jugeant la tâche trop vaste, elle est exclue pour l'instant et pourrait être accomplie ultérieurement. En effet, c'est justement sur la base de sondages archéologiques, de dimensions variées, exécutés dans l'emprise de la mosquée de Tinmel et ses abords immédiats que nous avons engagé le présent article.

Comme de raison, un choix a été fait de cibler des zones d'indices, soupçonnés et/ou supposés, être mieux conservés. Ce choix est amplement justifié car basé, d'une part, sur la masse documentaire, non seulement assez importante mais aussi irremplaçable dont on a énormément tiré parti, et d'autre part, sur une approche empirique mêlant observation directe, comparaison et rapprochement autour de données en surface bien souvent endommagées et/ou lacunaires (fig. 2).[11]

Nous tenons, à cet égard, à remercier vivement Youssef Khiara, ex-Directeur du Patrimoine Culturel, de son apport étendu et significatif à la réalisation de ce choix, apport résultant de son travail de plusieurs années au

8. Marché passé par Appel d'Offres ouvert n°10/SMTF/DM/BG/2022.

9. L'importance a été affirmée en 1995 par l'inscription du site sur la liste indicative de l'UNESCO.

10. La coordination de ces travaux a été confiée par la maîtrise d'œuvre du projet au premier auteur de l'article.

11. Quelques éléments bibliographiques (par ordre chronologique): Edmond Doutté, *En Tribu* (Paris: Paul Gueuthner, 1914); Dr Ferriol, "Les ruines de Tinmel," *Hespéris* II, 1 (1922): 161-74; Prosper Ricard, "Notes sur la mosquée de Tinmel," *Hespéris* III (1923): 524-32; Henri Basset, Henri terrasse, "Sanctuaires et forteresses almohades. I- Tinmel," *Hespéris* IV (1924): 9-91; Jules Borely, *Nouvelles observations sur Tinmal* (Paris: éd. Au Portique, 1933); Jules Borely, *Tinmel, douze carnets de notes* (Paris: Les Marges au grand Meaulnes, 1934); Christian Ewert, Jens-*Peter* Wisshak "Forschungen zur almohadischen Moschee," in *Lieferung 1: Vortufen*, Deutsches Archäologisches Institut, Madrider Beiträge 9 (Mainz am Rhein: Verlag Philipp von Zabern, 1981), 121-43; Joudia Hassar-Benslimane, Christian Ewert, Abdelziz Touri, Jens-*Peter* Wisshak, "Tinmel. Fouilles de la mosquée almohade," *Bulletin d'Archéologie Marocaine* XIV (1982): 277-312; Hamid Triki, Joudia Hassar-Benslimane, Abdelaziz Touri, *Tinmel, l'épopée almohade* (Milan: éd. Fondation ONA, 1992) et André Bazzana, Yves Montmessin, "La mosquée de Tinmal," in *Averroès et l'averroïsme,* dir. André Bazzana, Nicole Bériou, Pierre Guichard (Lyon: Presses universitaires de Lyon, 2005), 85-8.

service de Tinmel et de son territoire. Ses recherches ont concerné l'ancien sanctuaire, son histoire, son architecture mais aussi le micro-territoire du site et les composantes matérielles de la vallée de N'ffis. Cela a été l'occasion de formuler un recueil de réflexions qui sont presque toutes des variantes d'une seule thématique: l'identification de "l'étincelle d'originalité" qui a été déterminante dans la montée exceptionnelle sur scène de Tinmel, cette bourgade montagnarde inconnue jusqu'au début du XII^{e} siècle.[12]



Fig. 1: Vue de la mosquée de Tinmel depuis la colline nord, avant le séisme d'al Haouz [© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

[12]. Le chercheur a consacré deux études académiques à Tinmel et son territoire: la première est une thèse de 3ème cycle soutenue en 2000 à l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine. La seconde est une thèse de doctorat présentée en 2018 à l'Université Mohammed V à Rabat. Youssef Khiara, "Reconnaissances archéologiques dans la moyenne vallée du Neffis" (Thèse de III^{ème} cycle de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du patrimoine, Rabat, 2002); Youssef Khiara, "Tinmel et son mico-territoire. Essai d'étude historique à travers l'archéologie extensive" (Thèse de Doctorat en Histoire et Archéologie islamiques, FLSH Rabat, Université Mohammed V, Rabat, 2018).

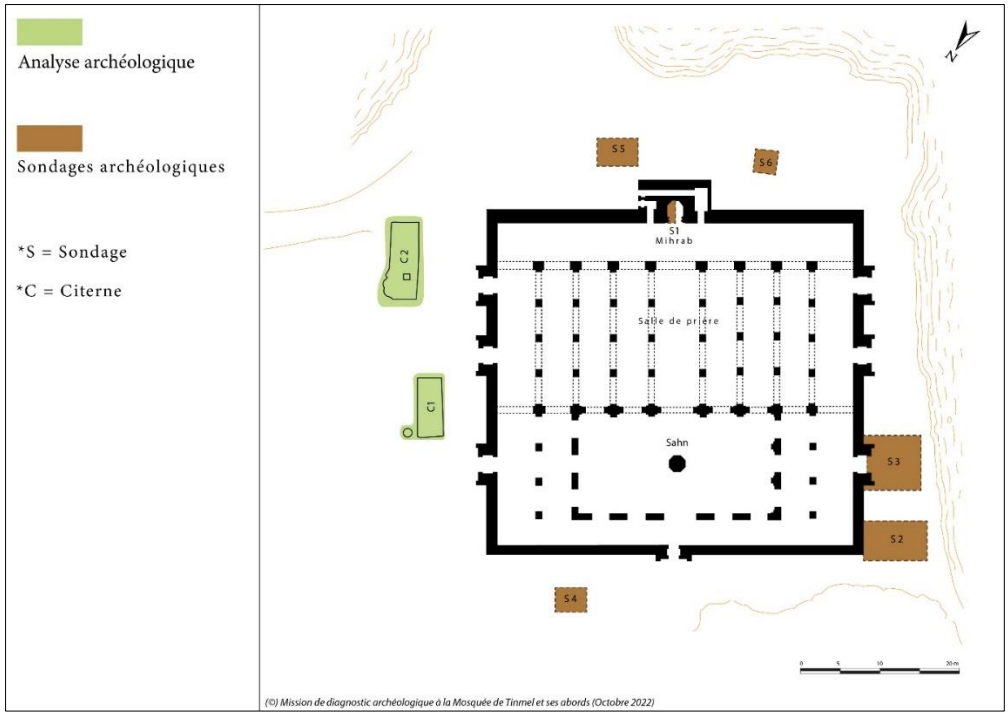


Fig. 2: Plan de localisation des sondages et des analyses archéologiques
[© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

Au total, six sondages ont été réalisés. Le premier a été implanté dans la moitié est de la niche du *miḥrab*, à l'emplacement exact d'une fenêtre ouverte, du 12 au 19 octobre 1981, par une équipe maroco-allemande composée de quatre chercheurs: Joudia Hassar-Benslimane, Abdelaziz Touri, Christian Ewert et Jens-Peter Wisshak (fig. 3).[13] L'ambition affichée était de vérifier les différentes hypothèses émises par le tandem pionnier, Henri Basset et Henri Terrasse, en l'occurrence l'existence du portique bordant la mosquée du côté nord, la dépression circulaire au centre du *ṣaḥn* (cour), et – pour ce qui nous intéresse ici – le niveau d'origine du sol de la mosquée. Cette question était d'autant plus complexe qu'elle y entrait d'autres facteurs tels la nécessité de son identification sur terrain pour des besoins de restauration: dans le *ṣaḥn*, les ouvertures des descentes d'eau pluviale aménagées au niveau des quatre piliers de la dernière travée renseignent le niveau approximatif du sol, tandis qu'à la salle de prière la question est restée ouverte. De ce fait, seul un examen à la verticale est capable d'y répondre: le *miḥrab* a été épargné des dommages causés par la chute des débris de toiture, contrairement à d'autres parties de la salle de prière, où les dépôts de

[13]. L'équipe a mené ces fouilles grâce à un financement assuré par le Service d'Archéologie Marocain, l'Institut Archéologique Allemand et la Fondation Allemande de Recherche sur la Typologie et le Décor de la Mosquée Almohade.

destruction peuvent atteindre un mètre d'épaisseur. S'ajoute à cela notre soif d'appréhender le potentiel archéologique relatif à la période antérieure à l'élévation de la mosquée par le calife ʿAbd al-Muʾmin (543 H./1148),[14] à savoir celui du sanctuaire d'Ibn Tūmart dès son arrivée sur le site (518 H./1124) et aussi les transformations intervenues après la mort de celui-ci et de son enterrement (524 H./1129).



Fig. 3: Sondage maroco-allemand: petite fenêtre implantée au niveau de la colonne sud du *miḥrab* [© C. Ewert, J.P Wisshak, 1981]

Le sondage 2 a été fixé à l'angle nord-ouest de la mosquée. Les données de surface ne laissaient deviner aucune anomalie. Néanmoins, une fenêtre du Bureau d'études techniques a révélé, à une profondeur d'une vingtaine de centimètres, un mur construit en moellons orienté perpendiculairement à la muraille ouest de la mosquée. De ce fait, l'exécution d'un sondage autour de la fenêtre devint non seulement primordiale, mais aussi obligatoire. Seule l'extension de la fouille pourrait, en effet, révéler la nature de la structure, la connexion ou non de celle-ci avec d'autres vestiges architecturaux et sa relation stratigraphique, et donc chronologique, avec la

[14]. Si le nom du commanditaire ne peut faire que l'unanimité, la date de fondation véhiculée par les écrits classiques (548 H./1153) a été mise en question, sur la base de relecture de documents textuels, dans l'article suivant. Youssef Khiara, "La mosquée dynastique de Tinmel: note pour une réévaluation chronologique," in *Hommage à Joudia Hassar-Benslimane*, colloque organisé à Rabat le 9-10 décembre 2015, eds. Aomar Akerraz, Ahmed S. Ettahiri, Mohammed Kbiri Alaoui, tome 2 (Rabat: Institut National des Sciences, de l'Archéologie et du Patrimoine, 2015), 411-14.

mosquée.

Des photographies prises au cours des travaux de restauration des années 1990 documentent les restes d'une canalisation d'évacuation des eaux pluviales vers l'extérieur du bâtiment du côté ouest (fig. 4). D'orientation est-ouest, la canalisation partait apparemment du milieu du *ṣaḥn*, arrivait à un regard aménagé au milieu des deux piliers centraux de la galerie ouest, et passait ensuite sous le seuil de la porte ouest pour déverser ses eaux du côté du ravin, actuellement conforté par d'épais murs de soutènement. Etudier cette canalisation, en déterminer les éléments constitutifs et en préciser la bouche d'évacuation ont dicté l'implantation du sondage 3. Celui-ci fut ouvert en face de la porte ouest reliant l'extérieur à la salle de prière en passant sous les deux galeries ouest du *ṣaḥn*.



Fig. 4: Canalisation d'évacuation des eaux pluviales (Fouille de 1991-1992)
[© Archives de l'INSAP, Rabat]

Le quatrième sondage 4 a été installé sur le côté nord, mais à l'extérieur de la mosquée. A moins de dix mètres au nord de la muraille, se voyaient encore plusieurs structures construites en *ṭābiya* et dotées d'un enduit hydraulique. Par ailleurs, certains murs suivaient le même alignement que celui de la muraille nord. D'autres ont une orientation différente et se dirigent perpendiculairement vers cette dernière (la muraille nord). Outre ces données visibles au sol, une photographie datée de 1968 démontre sur ce côté du sanctuaire une belle structure de forme circulaire (fig. 5). Une autre photo prise avant 1975 laisse voir sur ce côté-ci des restes de supports bien alignés et apparemment en place, vraisemblablement des soubassements de piliers (fig. 6). Un troisième élément venait à l'appui de ceux-ci: une structure maçonnée à mi-hauteur de la muraille, presque au milieu du tronçon situé à gauche de la porte nord. Saillante et assez robuste, la structure semble constituer le départ d'un arc (orientation sud-nord). De telles données ne peuvent que requérir la détermination du potentiel archéologique de cette zone *extra-muros*, d'où l'implantation du sondage 4, à quelques mètres au nord de la muraille.



Fig. 5: La mosquée de Tinmel vue du Nord: au premier plan sont visibles plusieurs structures dont on peut facilement en caractériser au moins cinq piliers (1968) [© Archives de l'IMHS Marrakech]

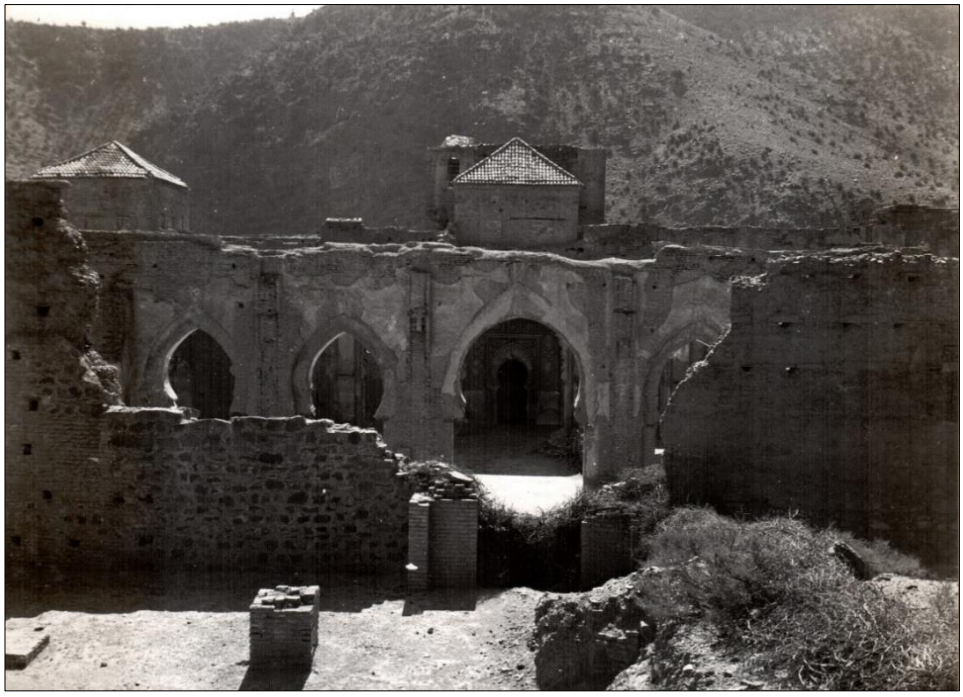


Fig. 6: Vue de la mosquée de Tinmel de la colline nord: façade nord éventrée au milieu et précédées de piliers (avant 1975) [© Archives de l'IMHS Marrakech]

Les sondages 5 et 6 ont été installés aux abords du minaret en vue d'apporter un éclairage fondamental sur l'état initial de l'esplanade située au sud de la mosquée, étant donné qu'elle n'a jamais suscité un intérêt chez les anciens fouilleurs. En outre, trois anomalies ont été décisives quant au choix d'implantation de ces deux fenêtres. La première est l'aménagement de la porte d'entrée du minaret. Car, contrairement à la tradition consistant à placer la porte d'entrée du minaret à l'intérieur des sanctuaires, le minaret de Tinmel est desservi via deux portes jumelées bien soignées accessibles de l'extérieur (fig. 7).

La seconde anomalie est l'existence d'une baie qui a été bouchée à une date indéterminée et dans des circonstances qui échappent à toute analyse. Il s'agit, en fait, d'une porte modeste à linteau. Elle se situe bizarrement sur le côté droit de la loge du *minbar*. Après un décapage de l'enduit du parement intérieur, il s'est avéré qu'elle a été bouchée avec des briques cuites liaisonnées au moyen d'un mortier de terre mélangé à de la paille (fig. 8). Elle est large de 0.72 m. La hauteur de son ouverture est de 1.52 (côté intérieur) et de 2.59 m (côté extérieur). Le linteau en bois est épais de 0.09 m. De l'extérieur, ses piédroits sont facilement identifiables; ils attestent formellement que la baie s'ouvrait sur le côté opposé à celui abritant les deux portes jumelées du minaret. Le *minbar* devait être poussé au fond pour qu'on

puisse atteindre la baie. Une fois celle-ci franchie, on se retrouve sur l'esplanade bordant le côté sud de la mosquée.



Fig. 7: Deux portes jumelées bien soignées: face est du minaret [© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

Quelle en était la fonction? Où menait-t-elle? Pourquoi est-elle modeste et discrète? De toute évidence, les similitudes sont nombreuses: la première est celle reliant la mosquée de Chellah et les coupoles funéraires de la nécropole dynastique des Mérinides.[15] La seconde est la baie reliant la mosquée d'al-Manṣūr et les tombeaux saadiens à la Qaṣba de Marrakech.[16] La troisième anomalie ayant exigé l'ouverture de ces deux sondages est la

[15]. Henri Basset et *Evariste Lévi-Provençal,* "*Chella, une nécropole mérinide*," *Hespéris II (1922):* 1-92*;* ʿUthmān ʿUthmān Ismāʿīl, *Tārīkh Shālla al-ʾIslāmiyya: Ṣafaḥāt Jadīda fī tārīkẖ al-Maghrib al ʾAqṣā min ʿAṣr al-ʾAdārisa ʾIlā Nihāyat ʿAṣr al-Marīniyyīn* (Beyrouth: Dār al-thaqāfa, 1975); Hicham Rguig, "Chella, un théâtre de mémoire à Rabat," *Dossiers d'Archéologie* 365 (2014): 78-83; Ahmed Saleh Ettahiri et Bulle Tuil Leonetti, "Chella, de la nécropole mérinide au royaume des djinns," in *Le Maroc médiéval. Un empire de l'Afrique à l'Espagne*, ed. Yannick Lintz, Claire Déléry, Bulle Tuil Leonetti (Paris: Hazan-Louvre Éditions, 2014): 503-5.

[16]. Henry de Castries, "Le cimetière de Djama el Mansour," *Hespéris* VII (1927): 347-65. Voir aussi: Gaston Deverdun, "L'âge des tombeaux saadiens," *Hespéris* XL (1953): 557-61; Gabriel Rousseau, *Le Mausolée des princes saadiens à Marrakech* (Paris: Paul Geuthner, 1925).

caractérisation nette et manifeste de blocs alignés au ras de sol. En les observant attentivement, les pierres sont bien alignées et constituent des vestiges de murs arasés.[17] Certaines pierres forment des vestiges qui ont presque le même alignement que celui de la muraille sud; d'autres en sont plutôt perpendiculaires. A quoi correspondraient ces structures? A quelle époque remontraient-elles? Avaient-elles un rapport avec les lieux d'enterrement d'al-Mahdī et les trois premiers califes almohades, tous inhumés, comme le rapportent les chroniques de l'époque, en contrebas de la mosquée.[18]



Fig. 8: Baie bouchée découverte par nos soins après le décapage de la loge du *minbar* [© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

[17]. Un alignement de pierres qui a déjà suscité la curiosité du Dr Feriol en 1922: Dr Ferriol, "Les ruines de Tinmel," 174.

[18]. Pour plus de détails, voir la littérature suivante: Ibn Ṣāḥib al-Ṣalāt, *Al-Mann bi-l-Imāma ʿalā al-Mustaḍʿafīn*, éd. ʿAbd al-Hādī Tāzī (Beyrouth: Dār al-Gharb al-Islāmī, 1985), 155. Ibn ʿIdhārī al-Murrākushī, *Al-Bayān al-Mughrib fī Akhbār al-Andalus wa-l-Maghrib: Qism al Muwahhidīn*, éd. Muḥammad al-Kattāni, Muḥammad Znībar, ʿAbd al-kādir Zmāma et Muḥammad Ibn Tāwīt (Beyrouth: Dār al-Gharb al-Islāmī, 1985), 235; ʿAbd-al-Wāḥid Murrākushī, *Histoire des Almohades d'Abd el-Wâhid Merrâkechi*, trad. et notes Edmond Fagnan (Alger: Adolphe Jourdan, 1893), 225; Ibn Khallikān, *Wafayāt al-Aʿyān wa-Anbāʾ Abnāʾ al-Zamān*, éd. Iḥsān ʿAbbās, t. 7 (Beyrouth: Dār Ṣādir, 1978), 3-19; Hicham Rguig, "L'itinérance de 'morts très spéciaux' sur les routes du Maroc médiéval: Des destins singuliers," *Hespéris-Tamuda* LVIII, 2 (2023): 301-27.

Autant de questions qui devraient être examinées en s'appuyant sur quelques textes fondamentaux qui, ensemble, contribuent à consolider la présence d'une nécropole dynastique almohade sise au côté sud de la mosquée de Tinmel, et d'en appréhender les contours: la plus ancienne description qui nous est parvenue est celle de l'historien et géographe al-Idrīssī qui mentionne sommairement comment le mausolée d'al-Mahdī se présente:

> "Quand il [al-Mahdī] mourut, au Jabal al-Kawākib (le Mont des astres), les Maṣmūda y transportèrent son corps [en 1130], sous bonne garde et l'inhumèrent dans cette forteresse [Tinmel]. Son mausolée, en ce moment, est un édifice dont les Maṣmūda ont fait un lieu de pèlerinage où ils se rendent en provenance de toutes les régions qu'ils occupent. C'est une construction soignée, en forme de coupole élevée, mais dépouillée d'ornements et embellissements, comme le veut la doctrine."[19]

Ibn Khaldūn fait écho d'une tradition qu'il fait remonter au calife ʿAbd al-Muʾmin et à ses deux grands successeurs: "(Tinmel) avait toujours été pour eux un lieu saint, et chaque fois qu'ils voulaient entreprendre une expédition militaire, ils allaient visiter le tombeau de l'Imam, dans l'espoir d'attirer par ses mérites une bénédiction sur leur tentative et d'assurer le succès de leurs armes. Ils regardaient même ce pèlerinage comme un de leurs plus saints devoirs."[20] Rien n'a changé depuis, ou si peu;[21] c'est ce que Ibn Khaldūn indique en termes exprès: "Le tombeau du Mehdi existe encore chez eux [chez les Tinmallal], aussi honoré, aussi révéré que jamais; on y récite le Coran matin et soir; les hommes continuent à s'y rendre, et un corps de gardiens, conservant la même organisation et suivant le même cérémonial que du temps de l'empire almohade, reçoit les aumônes des pèlerins venus des pays éloignés et les introduit dans le sanctuaire avec un ordre et une solennité qui leur inspirent un profond respect."[22]

Le temps a commencé à refouler Tinmel et l'oubli a enveloppé sa

---

[19]. Al-Idrîsî, *Nuzhat al-mushtâq*, texte établi et traduit par H. Sadok (Paris: Publisud, 1985), 72.

[20]. Ibn Khaldoun, *Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, t. 4 (Paris: Paul Geuthner, 1925-1956), 82-3.

[21]. A la suite des coups infligés par les Mérinides, le pouvoir almohade ne survécut qu'au prix d'une retraite dans le territoire de Tinmel, jusqu'à la capture et la mise à mort de son dernier souverain en 673 H./1275, année marquée par la mise à sac de la ville par un certain ʿAlī al-Malyānī qui ordonna à ses troupes de dévaster la nécropole dynastique et d'y déterrer les restes de Abū Yaʿqūb Yūsuf et de son fils al-Manṣūr qu'ils décapitent. Nulle part il n'est écrit que les tombes d'Ibn Tūmart et de 'Abd al-Mūmin ont été profanées et leurs mausolées pillés. Plus encore, cet acte de violence, fortement dénoncé, n'a fait que renforcer la conviction des tribus Maṣmūda au sujet de la doctrine almohade. Pascal Buresi, "Les cultes rendus à la tombe du mahdî Ibn Tûmart à Tinmâl (XII^{e}-XIII^{e} s.)," *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 152, 1 (2008): 391-438.

[22]. Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères,* t. 2, 260.

nécropole dynastique, bien que de nouvelles traditions y ont vu le jour,[23] la plus captivante d'entre elles étant sans doute celle qui localise la tombe d'al-Mahdī en contrebas de la mosquée "sous le minaret, dans un souterrain, en compagnie de douze rois, ses prédécesseurs."[24] La toute dernière tâche de notre équipe qui a consisté à contribuer au débat autour des grands enjeux de la restauration, le devenir de certaines anciennes restitutions (fig. 9) et la préservation à l'identique des deux anciennes citernes présentes dans les abords immédiats de la façade est de la mosquée (fig. 10).



Fig. 9: Le *riwāq* (galerie) nord, la vasque du *ṣaḥn,* la porte de la façade nord, état issu des anciennes restitutions [© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

[23]. "Mais le tombeau du Mahdi n'y est point, écrit Edomond Doutté; comme nous finissons par interroger les gens à ce sujet, ils nous répondirent que personne n'en a entendu parler ici," Doutté, *En Tribu*, 125.
[24]. Dr Ferriol, "Les ruines de Tinmel," 173.



Fig. 10: La mosquée de Tinmel vue du Sud-Est: au premier plan, les vestiges de l'une des deux citernes (1968) [© Archives de l'IMHS Marrakech]

2. Déroulement et résultats des six sondages archéologiques

2.1. Le sondage 1

Il convient d'établir au départ les grandes lignes du sondage de 1981: après un décapage de 8 à 10 cm de la couche superficielle, l'excavation s'est limitée à la moitié est du *miḥrab* (de l'axe médian, leur sondage mesure 2.10 m×0.80 m), un choix qui mérite d'être félicité. Le premier niveau dégagé était un sol chaulé mal conservé qui s'appuie contre les parois du *miḥrab* et qui était percé par une fosse dont la profondeur ne dépasse pas 0.30 m. A l'égard de la relation stratigraphique sol-mur, une fenêtre de vérification assez restreinte (0.40×0.50 m) a été effectuée au pied de la colonne sud de la niche du *miḥrab*. Une fois ouverte, l'enduit des parois continue en profondeur, jusqu'à environ 0.45 m sous le sol susmentionné.

L'analyse de l'extrait, rapportant les observations dégagées à partir de cette fenêtre, nous a permis de saisir la complexité, voire l'incompréhensibilité des relations stratigraphiques. Les proportions restreintes du sondage fouillé ont, d'ailleurs, rendu assez délicate la détection de toute connexion présumée. La continuité des parois enduites en-dessous du sol, si l'on se réfère à Ewert et ses coéquipiers, ne trouve qu'une seule explication relative au déroulement du chantier de construction; en voici l'argument: "les parois de la niche ont été probablement enduites après le stucage de la coupole (vraisemblablement avec une truelle large qui explique

la prise profonde de l'enduit sous le niveau du sol prévu) … On a alors rempli la niche et posé le pavement qui est venu buter sans liaison, contre l'enduit du mur."[25]

Après 40 ans d'avancées et de reculs dans la recherche sur la période islamique au Maroc,[26] nous sommes forcés de conclure que nous ne pensons pas que ce soit là une interprétation acceptable. De là découle la nécessité de reprendre intégralement ledit sondage, d'appréhender à nouveau la séquence archéologique et d'éclaircir les relations structurales, en vue d'une réflexion actualisée, intégrée à l'étude historique et architecturale globale de la mosquée. Ce fut chose faite tout en observant des normes déontologiques les plus élevées par la sauvegarde d'une réserve archéologique inexplorée pour les générations futures. Pour ce faire, nous avons procédé à la réouverture de la moitié est de la niche du *miḥrab*; là, où la fouille de 1981 s'est déroulée et cela sans toucher à sa partie ouest non exhumée.

Le sondage mesure 3×0.84 m, soit une superficie de 2.52 m^2. Son exploration a débuté par le démontage du sol actuel en brique de terre cuite (1000),[27] aménagé lors des derniers travaux de restauration 1991-1994. Les modules de brique ont été fixés grâce à un lit de mortier assez compact, riche en sable et agrégats, et épais de 5 à 8 cm (1001). Il repose sur une préparation rigoureuse, où sable et gravies font partie intégrante (1002). Une fois le sol et sa préparation dégagés, une couche de remblai apparaît sur l'ensemble du sondage (1003). De couleur brunâtre, elle se distingue par une composition assez hétérogène: graviers et gravillons, comportant des amas de briques cuites et de pierres. Elle comprend, par ailleurs, en son milieu une fosse (-1005) déjà mise au jour en partie lors de la fouille de 1981. Ce qui reste de son remplissage (+1006) est composé d'un limon brun hétérogène, chargé de très nombreux fragments de brique cuite, de tuiles non glaçurées, de fragments de plâtre et de gros blocs des *muqarnaṣ*. Ces derniers artefacts appartenaient fort probablement aux pendentifs de la coupole à stalactites précédant le *miḥrab*, ce qui nous amène à penser que cette fosse fut remplie d'un déblai de destruction dont la provenance est presque établie.[28] Elément marquant, les bords de la fosse se rétrécissent en profondeur jusqu'au sol vierge (1.06 m de profondeur), et tout laisse à penser qu'on est devant un acte de vandalisme commis par des chercheurs de trésors, étant donné que le

[25]. Hassar-Benslimane et al., "Tinmel," 306.

[26]. Ahmed Saleh Ettahiri, Abdallah Fili et Jean-Pierre Van Staëvel, "Nouvelles recherches archéologiques sur la période islamique au Maroc: Fès, Aghmat et Igîlîz," in *Villa 4. Histoire et archéologie de l'occident musulman (VII^e^-XV^e^ siècle)*, ed. Philippe Sénac (Toulouse: Presses universitaires du Midi, 2012), 157-81.

[27]. La brique en terre cuite (L=26 cm × l=12cm × Ep. = 0.4 cm/0.5 cm) est posée à mi-joint, où chaque rangée de brique est décalée d'une demi-longueur de la rangée suivante.

[28]. La toiture en coupole aux alentours de la niche du *miḥrab*.

constat est le même dans un grand nombre d'anciens *miḥrab*(s).[29] Il est difficile de dater cet acte. Tout au plus peut-on avancer qu'il a été commis après l'an 1110-1111 H./1700 suite au débat tendu sur la *Qibla* de la mosquée de Tinmel visant le Sud qui a pris, à cette époque, une tournure radicale: l'interruption de la prière (fig. 11).[30]

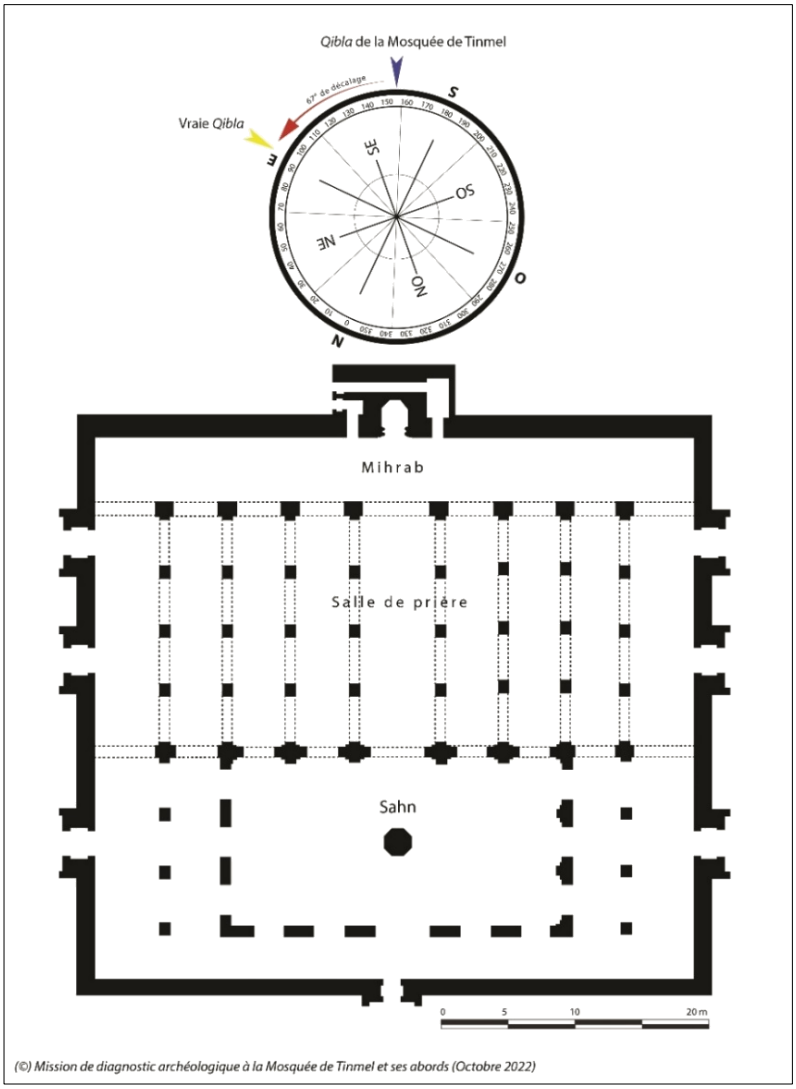


Fig. 11: La *Qibla* de la mosquée de Tinmel visant le Sud (157° Nord)
[© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

[29]. On peut citer des exemples évidents en la matière comme le cas du *miḥrab* de la mosquée de Chellah, pour n'en citer qu'un.

[30]. Avis déjà exprimé par Dr Ferriolen 1922: Dr. Ferriol, "Les ruines de Tinmel," 173. A voir également au sujet de la *Qibla* de la mosquée de Tinmel: Muḥammad ibn Ibrāhīm al-Zarhūnī, *Riḥlat al-Wāfid*, taḥqīq Ali Sadki Azaykou (Kénitra: Publications de la Faculté des Lettres de Kénitra, 1988), 183.

La seule chose qu'on puisse dire avec certitude est que les rapports stratigraphiques confirment la postériorité de la fosse en question par rapport au premier niveau de sol dégagé en 1981. Un constat s'impose: les parois enduites du *miḥrab* continuent en profondeur; le dégagement à la verticale s'avère donc nécessaire. Sous la strate de remblai (1003) se développe une épaisse couche de limon brun-rouge (1004), homogène et dense, armé de graviers et de petits galets, contenant des blocs de pisé et de très nombreuses inclusions calcaires. Son décapage annonce un sol chaulé (1008) qui, malgré la présence d'un affaissement, confirme bien sa relation avec les parois de la niche du *miḥrab*. Il se situe à -0.58 m du niveau du sol actuel aménagé en briques (1000). C'est une mince strate constituée d'une couche très friable de chaux avec quelques petits fragments d'enduit, qui sont sans doute le résultat de la décomposition des enduits muraux témoignant d'une longue période d'abandon. Suite au creusement de la grande fosse (fig. 12), nous avons pu observer la nature de la strate en-dessous du sol qui se présente en un radier de préparation (1009).



Fig. 12: Vue plongeante sur le sondage 1, sol authentique de la mosquée almohade [© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

En résumé, la mise en évidence du sol original (et c'est une première!), à -0.58 m du sol découvert et identifié par l'équipe maroco-allemande comme étant le niveau de circulation authentique, constitue une avancée considérable vers une plus grande compréhension des états chronologiques de la mosquée de Tinmel (fig. 13 et 14). Affaire à saisir, surtout en vue de la mise en question de l'idée qui veut que le calcul dans l'archéologie soit autre chose qu'un outil

de travail ayant, comme tout outil de ce genre, ses limites. Cela en fait deviendra clair au fil de l'article, car les divergences entre le "Tinmel hypothétique" attendu par les algorithmes de calcul de Ewert et le "Tinmel tangible" des investigations sur le terrain sont nombreuses.

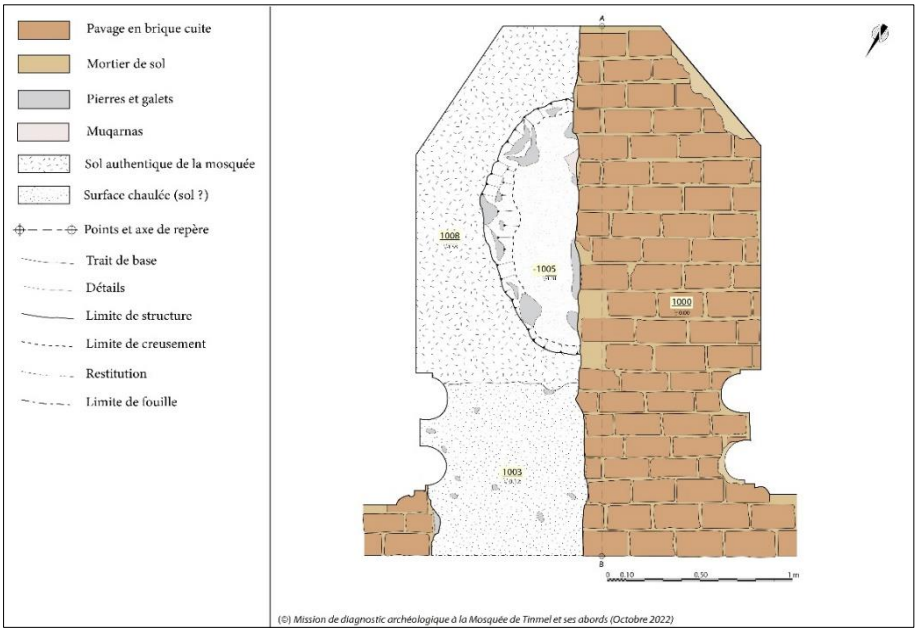


Fig. 13: *Miḥrab* de la mosquée de Tinmel, relevé en plan du sondage 1
[© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

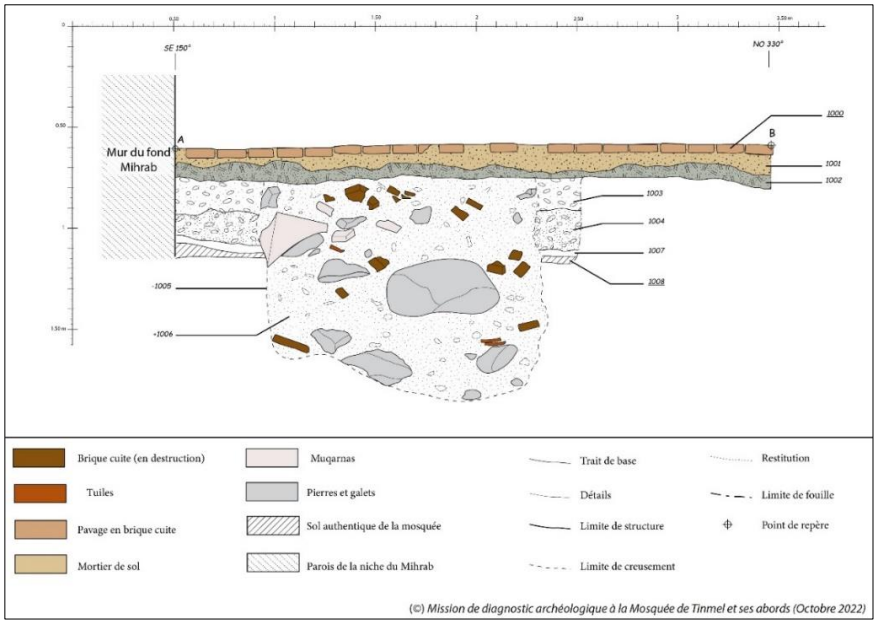


Fig. 14: *Miḥrab* de la mosquée de Tinmel, coupe
[© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

2.2. Le sondage 2

Implanté à l'angle nord-ouest de la mosquée, le sondage 2 devrait fournir, rappelons-le, des données sur la nature du mur en moellons découvert au cours du creusement de l'une des fenêtres proposées par le Bureau d'études techniques. Ses dimensions sont 8.00 m de longueur (Est-Ouest) et 5.60 m de largeur (Sud-Nord), soit une superficie de 44.80 m^2. La fouille a permis de dégager deux couches (2001) et (2002): l'une superficielle de couleur grisâtre avec beaucoup de rejets des chantiers, l'autre couverte par la première mais correspondant à une destruction de structures en *ṭābiya*, constituées de terre jaunâtre et de graviers. Les deux couvraient plusieurs murs où on peut repérer deux techniques de construction: les moellons assisés et la *ṭābiya*.

Le premier mur [2003] est d'orientation est-ouest. Construit en *ṭābiya* jaunâtre mélangé à des graviers, il est épais de 0.53 m; il a été dégagé sur une longueur de 5.60 m. Le second mur [2004] est en moellons. Son épaisseur mesure 0.40 m dans le segment où le pisé est conservé et 0.68 m dans son extrémité ouest [2008]. L'observation sur le terrain montre clairement qu'il fut construit durant une seconde phase pour renforcer le premier mur en *ṭābiya* dont le parement intérieur s'était effondré partiellement. Stratigraphiquement, les deux parties sont postérieures à la muraille ouest de la mosquée puisqu'elles viennent s'y appuyer.

Parallèlement à ce double mur en "bi-matériaux,"[31] la fouille a mis au jour un mur en moellons, [2005] et [2007], dont la technique de construction est identique à celle du second mur déjà décrit. La partie dégagée est longue de 5.60 m. Son épaisseur mesure 0.56 m. Les deux forment un grand rectangle, large de 1.72 m et long de presque 8.00 m, que vient diviser en deux espaces de superficies inégales un mur construit suivant la même technique [2009]. D'orientation sud-ouest, ce mur de cloison mesure 0.45 m d'épaisseur. Stratigraphiquement, il est lié au mur nord [2004] et s'appuie contre le mur sud [2005] et [2007].

Le grand rectangle est ainsi constitué de deux espaces. Le premier occupe la moitié est. Ses dimensions sont 1.72 m de profondeur sur 6.05 m de longueur. Une baie, large de 0.87 m et dotée d'un seuil construit avec des pierres plus ou moins plates [2006], est aménagée presque au milieu du côté sud. L'intérieur est très mal conservé avec un sol en terre battue [2012].[32] Il est doté d'une structure de forme presque circulaire dessinée par des pierres posées à champ [2010]. Elle est remplie par une terre très friable, quelques fragments de céramique tous calcinés et des cendres. L'ensemble des éléments mis au jour, la structure protégée par les quatre murs, les cendres

[31]. Une partie en *ṭābiya* et une autre en moellons.
[32]. Son rayon mesure à peu près 0.58 m.

aux abords et au fond et les céramiques culinaires, montrent qu'il s'agit d'un lieu pour chauffer l'eau dite "*Akharbīsh*" ou "*Takharbīsht*". Le second espace occupe la partie ouest du grand rectangle. Si ses murs sud [2007], est [2009] et nord [2008] sont bien conservés, le mur du quatrième côté (côté ouest et donc côté de la falaise) n'a pu être repéré (fig. 15).

Chronologiquement, les données relatives aux relations des différents vestiges dégagés ont permis de caractériser deux états. Le premier correspond à une construction d'un mur en *ṭābiya* dont témoignent les restes du mur [2003]. Pendant le second état, on a procédé, semble-t-il, à la reprise des vestiges du mur [2003] en construisant en même temps les murs [2004 et 2009]. Ce sont deux murs liés qui venaient s'appuyer contre le mur [2005=2007].[33] Durant les deux états, la construction est postérieure à la mosquée puisque ses murs s'appuient contre la muraille ouest du sanctuaire almohade. A signaler, par ailleurs, que deux lampes glaçurées dont l'une est datable des XII-XIII[e] siècles ont été mis au jour mais dans un contexte résiduel (fig. 16).

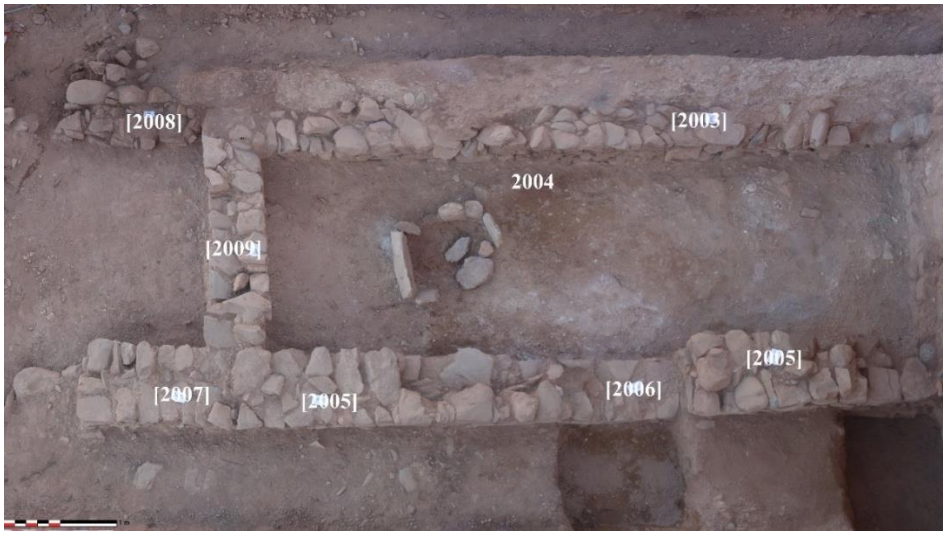


Fig. 15: Orthophoto du sondage 2, vestiges exhumés de "*Akharbīsh*"
[© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

[33]. Un mur du côté sud, en moellons comme les deux autres, dont l'axe est percé d'une porte.

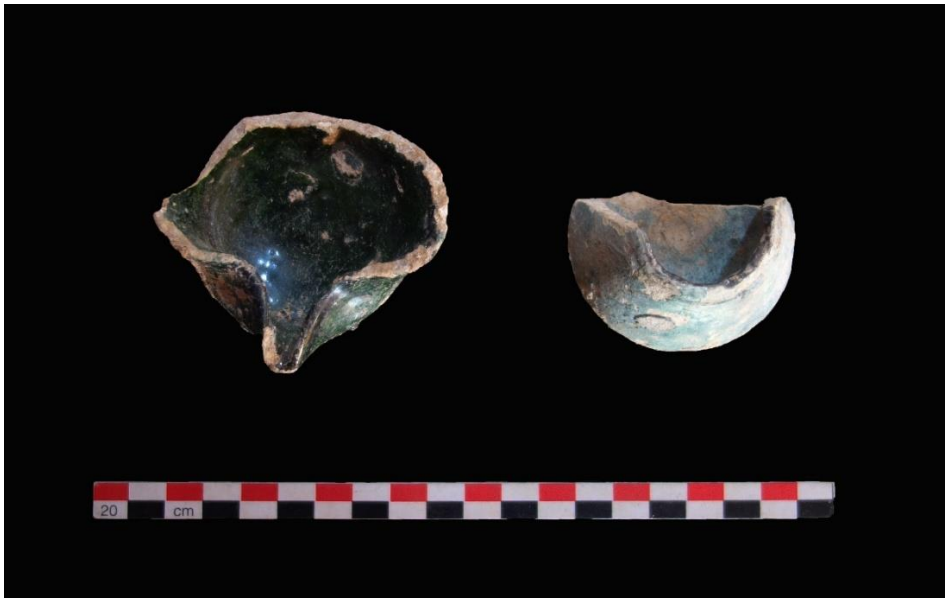


Fig. 16: Fragments d'une lampe glaçurée (XII-XIII^{e} siècles)
[© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

2.3. Le sondage 3

Le sondage a été implanté sur le côté ouest de la mosquée et plus exactement devant la porte reliant l'extérieur et le *ṣaḥn* en passant sous les deux galeries latérales. C'est un sondage dont la finalité majeure, comme il était précisé plus haut, était la vérification du potentiel archéologique qui pourrait être lié à l'existence d'une canalisation souterraine dégagée en partie au cours des travaux de 1991 et à la documentation de cette structure ainsi que le dégagement de ses éléments afin de les remettre en l'état pour une éventuelle évacuation des eaux pluviales vers le ravin *Talāt-n-'Abdallāh* limitrophe du sanctuaire, du côté ouest.

Le sondage est un grand rectangle. Ses dimensions sont 5.00 m de large (Est-Ouest) et 6.70 m de long (Nord-Sud). La couche superficielle (3000) est de couleur grisâtre très hétérogène caractérisée par la présence de graviers, d'arases de briques et de fragments de tuiles. Au niveau de la consistance, elle est assez meuble.[34] C'est une strate résultant des déchets de l'un des anciens chantiers répandus dans cette partie du site puis damés suite à l'utilisation quotidienne. Sous cette couche fut caractérisée une autre strate assez épaisse de couleur rougeâtre (3001). Très hétérogènes et friables, elle contient des arases de briques, quelques moellons de petites dimensions et des graviers. Il s'agit d'une strate anthropique composée de rejet de chantiers et

[34]. C'est une strate résultant des déchets répandus dans cette partie du site puis damés suite à l'utilisation quotidienne; déchets semblablement d'un ancien chantier de restauration.

d'apports d'alluvions afin d'égaliser le terrain dans cette partie du site. Elle couvre des dalles de différentes tailles posées à plat (3002). De dimensions variables et de natures différentes,[35] ces pierres plates couvrent un caniveau dont les parements sont construits en briques cuites (3003) liaisonnées avec un mortier à base de chaux (3004). L'intérieur est couvert d'un enduit hydraulique, très mal conservé par endroit (fig. 17).



Fig. 17: Orthophoto du sondage 3, dalles de différentes tailles
[© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

Récupérant les eaux pluviales, cette canalisation en assure le drainage vers l'extérieur du côté ouest de la mosquée, vers le ravin *Talāt-n-'Abdallāh*, c'est-à-dire à l'opposé des deux citernes. Une telle conception montre que les deux structures à vocation hydraulique (citernes 1 et 2 et canalisation souterraine) ne datent pas de la même époque. Il est même permis d'avancer que la canalisation a été réalisée à une date ultérieure qu'on ne peut pas, dans l'état actuel de nos connaissances, déterminer.[36]

2.4. Le sondage 4

L'implantation du sondage 4 a été exécutée à 4 m de la façade nord de la mosquée. Pour rappel, le choix de cet emplacement devait répondre à deux objectifs: le premier, d'ordre général, est relatif à l'évaluation du potentiel archéologique de cette zone. Le second a pour but de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse selon laquelle cette zone serait une salle d'ablution, "*mayḍa'a*," annexée à la mosquée formant ainsi un ensemble historique, notamment de par sa fonction principale ainsi que par son emplacement. Nous avons trouvé, d'ailleurs, étonnant qu'une zone si importante – comme celle-ci – ne soit jamais investiguée archéologiquement. De ce fait, l'essentiel de notre

[35]. 0.67 m×0.21 m; 0.75 m×0.30 m; 0.76 m×0.40 m.

[36]. A la fin de l'opération, l'équipe a émis une recommandation pour que la canalisation exhumée soit curée et pour qu'un système d'évacuation adéquat soit mis en place; chose réalisée en bonne et due forme quelques jours après.

information a été tiré de nos travaux de terrain, appuyés par quelques photographies anciennes: les deux affichées *supra* et celle prise par Jens-Peter Wisshak en 1975. La brèche percée dans la muraille nord de la mosquée a été colmatée par un mur en pierre, et ce, au cours des travaux de restauration qui ont eu lieu au cours de la même année sous la supervision de l'Inspection des Monuments Historiques et Sites à Marrakech.[37] Un pan d'un mur[38] en *ṭābiya* a été préservé. Il est d'ailleurs encore visible sur le terrain.

Le sondage 4 a été réalisé sur 0,80 m de profondeur. C'est une fenêtre large de 2 m et longue de 3 m ouverte afin de récupérer des indices pouvant aider à l'identification précise de la nature des vestiges clairement visibles dans l'ancienne documentation photographique, et de pouvoir ainsi appréhender, dans la mesure du possible, leur agencement spatial et leur fonctionnement.

Le décapage a mis au jour une couche assez épaisse. Stérile en matériel archéologique, composée d'une alternance de terre jaunâtre et des pellicules grisâtre à noirâtre avec des inclusions de petits nodules de chaux, elle ne fut pas entièrement fouillée. Elle est d'une composition compacte, argileuse, hétérogène et s'enlève en motte; mêlée à des galets de diverses tailles (3-20 cm), une quantité impressionnante de cailloutis, avec des amas de brique de taille moyenne (15-20 cm), provenant vraisemblablement des rejets des anciennes restaurations. Il est à préciser, cependant, qu'aucune trace de piliers n'a été retrouvée lors de cette opération. Il aurait été souhaitable d'exécuter des extensions horizontales et verticales du sondage afin de vérifier si les structures ont été volontairement réenfouies lors de l'opération des années 1970 ou tout simplement ensevelies sous les décombres et les remblais charriés par les eaux pluviales.

Si cette fenêtre de vérification eût produit un résultat négatif, la réponse émanant du creusement de la tranchée destinée au drainage périphérique a été plus satisfaisante tant par la nature des vestiges archéologiques mis au jour fortuitement que par leur interprétation. Il s'agit, en fait, d'une canalisation souterraine dont la largeur oscille entre 0.55 m et 0.75 m, et d'orientation nord-sud puis, au niveau de l'ouverture de la porte, d'orientation ouest en direction du ravin *Talāt-n-'Abdallāh* limitrophe du sanctuaire. Comme c'est le cas de la canalisation d'évacuation des eaux

[37]. Force est de rappeler que la mosquée a connu une série d'interventions sporadiques jusqu'aux années 1970 à l'initiative de l'Inspection régionale des monuments historiques de Marrakech. Malheureusement, toutes ces interventions ne furent pas scientifiquement documentées. Le recours aux archives de cette structure de gestion nous a permis toutefois de déterminer la nature des travaux exécutés: reconstruction de la partie orientale avec pose de tuiles identiques à celles de l'époque, reconstruction des murs d'enceinte avec les *sharrāfa*, et réfection de l'encadrement des portes, des escaliers du minaret et de la loge du *minbar*.

[38]. Cette structure mesure 7 m de long et 0,68 m d'épaisseur.

pluviales vers l'extérieur de la mosquée du côté ouest, les parements sont construits en briques cuites liaisonnées avec un mortier à base de chaux. L'intérieur est couvert d'un enduit hydraulique, très mal conservé par endroit. Le dégagement n'a pas permis, par contre, de découvrir les dalles à plats servant de couverture.

Un tel dispositif hydraulique avait pour but soit de récupérer les eaux pluviales et d'éviter qu'elles pénètrent via l'ouverture de la porte, à l'intérieur de la mosquée, soit d'évacuer les eaux usées issues de la *mayḍa'a* jouxtant ladite porte, soit les deux à la fois, quoique la troisième option semble plus probable (fig. 18).



Fig. 18: Canalisation souterraine au niveau de la porte nord [© A. Bettoui]

2.5. Le sondage 5

Le sondage 5 a été ouvert au pied des marches donnant aux deux portes jumelées soigneusement aménagées dans la face est du minaret. De forme rectangulaire, il mesure 5 m de longueur sur 3.45 m de largeur, soit une superficie de 17.25 m^2. Trois couches stratigraphiques ont été caractérisées; elles se présentent comme suit. Après le dégagement de la couche superficielle, la fouille a permis de mettre au jour un premier mur d'orientation est-ouest [5001], d'une longueur de 5 m et d'une épaisseur de 0.72 m. En coupe, cette structure présente une élévation dégagée de 0.12 m environ. Elle est construite en *ṭābiya* composée d'un mélange de pierrailles, de petits morceaux de brique et de la chaux. Il convient de noter, qu'à une date ultérieure, sa paroi externe a été renforcée par des moellons de diverses tailles.[39] Contre ce mur, vient s'appuyer une couche de destruction en briques et en moellons de tailles variables, représentant sans doute l'élévation du mur décrit précédemment. Elle est constituée d'une terre limoneuse, hétérogène et compacte, mêlée à de nombreux fragments de brique (entre 2-5 cm) et surtout de gros fragments en position horizontale (15-25 cm). Par ailleurs, il est à noter que la destruction a probablement été due à un incendie, suite à la découverte de traces de poutres brûlées (2-3 cm).[40]

Les restes du mur et la couche de destruction montrent que la construction qui s'élevait en cet endroit était imposante (fig. 19), d'où l'importance de prendre toutes les précautions possibles lors de toute intervention projetée dans cette zone. Ce dispositif architectural à l'angle du minaret de la mosquée de Tinmel n'est pas sans nous rappeler celui de la mosquée funéraire de la nécropole dynastique de Chellah.[41] En effet, lors des travaux de remaniements effectués par Abū al-Ḥasan, une deuxième porte a été percé dans la façade nord-ouest, et ce, pour permettre au souverain d'avoir un accès direct à la mosquée depuis l'extérieur. L'existence de vestiges archéologiques au sud de la mosquée est ainsi assez claire. Or, d'autres questions sont restées en suspens, notamment celles relatives à la datation des structures et leur éventuelle relation avec la mosquée, et dont les réponses seraient à trouver à travers des recherches plus approfondies. De ce fait, une extension du sondage à l'ouest et au sud nous paraît indispensable, et ce, pour pouvoir comprendre les relations des structures du sondage 5 avec celle de sondage 6, d'une part, et avec la muraille sud (mur de la *Qibla)* de la mosquée d'autre part.

[39]. Leurs dimensions varient entre 0.44 m de long pour les plus grands et 0.10 m pour les plus petits.
[40]. La fouille a été arrêtée sur ce niveau de destruction pour des raisons logistiques, quoique le potentiel archéologique est plus qu'évident.
[41]. Basset, *Lévi-Provençal,* "*Chella*," 63.



Fig. 19: L'état du sondage 5 après l'arrêt de la fouille. Vestiges d'un appareil soigné [5002] et un niveau de destruction éminent (5001) [© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

2.6. Le sondage 6

Le sondage a été ouvert immédiatement derrière le mur de la *Qibla*. Implantée à l'ouest du minaret, cette fenêtre, longue de 3.15 m et large de 3 m, a concerné l'examen d'un affleurement de murs en moellons, formé d'un ensemble de pierres alignées est-ouest. L'objectif en était de préciser ou de réattribuer les fonctions de ce secteur en établissant tout d'abord une évaluation globale des potentialités archéologiques et une mise en valeur de l'organisation spatiale de ses structures visibles en surface.[42] Sous la couche superficielle (6000) ont été mises en évidence deux structures en pierre qui forment l'angle sud-ouest d'un espace qui trouvent leur prolongement au-delà des limites du sondage. Le premier mur [6001] est large de 0.55 m et long de 2.26 m (longueur dégagée); il est construit en pierres et en galets liés par un mortier de chaux renforcé par des graviers, des gravillons et des arases de

[42]. Force est de rappeler que la zone contigüe au mur de la *Qibla*, acquiert un statut éminemment symbolique la rendant omniprésente dans diverses sources historiques évoquant, comme il a été affirmé à maintes reprises dans ce papier, l'emplacement de la maison d'Ibn Tūmart derrière le mur de la *Qibla*.

briques cuites. Son parement nord conserve son enduit fait d'un mortier de terre solide et induré. Il est important de noter que le mur est orienté nord-est 80°/sud-ouest à 250°, avec une inclinaison de 10° par rapport au mur de la *Qibla*. Le second mur [6002] semble être chaîné au précédent [6002]. Ayant le même type d'appareil architectural, il mesure 0.57 m d'épaisseur et 1.32 m de longueur (longueur dégagée); son parement conserve aussi un enduit de terre très induré. A l'ouest de l'angle formé par les deux murs, apparaissent huit pierres disposées d'une manière inclinée, qui ont conservé leur mortier de terre (fig. 20). La manière dont les pierres sont disposées laisse supposer qu'il s'agit d'une destruction du mur [6001].

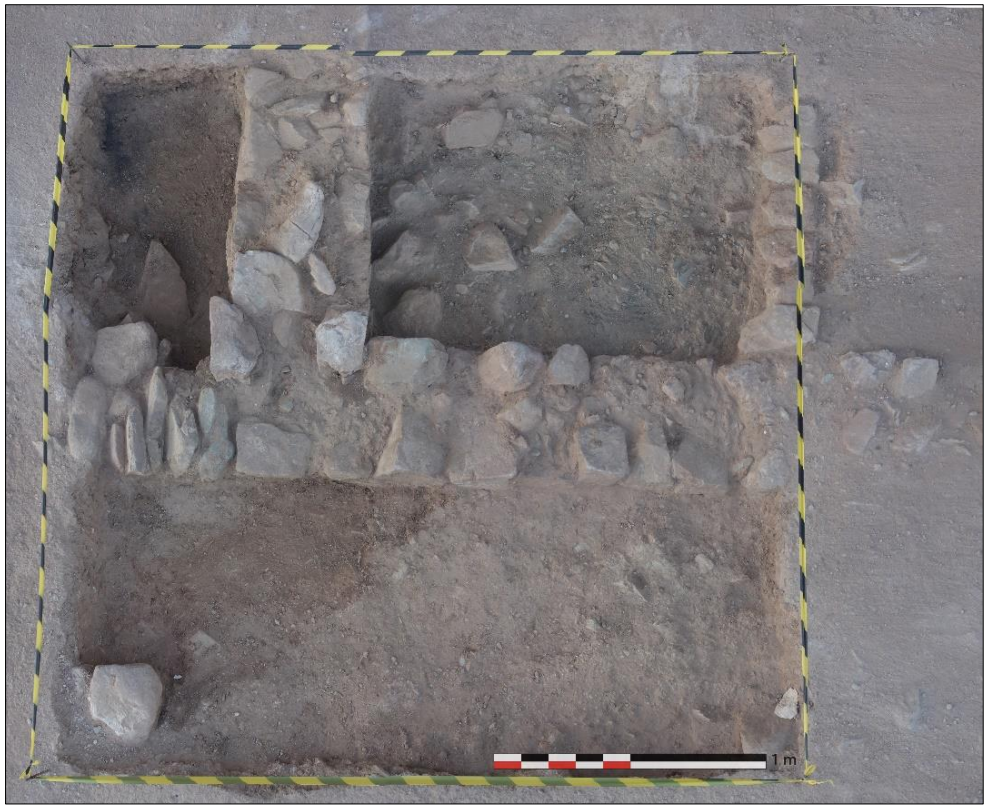


Fig. 20: Vestiges de mur en moellons bien soignés du sondage 6 que seule une fouille extensive pourrait en révéler la nature, l'ampleur, la fonction ainsi que la datation [© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

Faute de temps et craignant que les structures ne soient endommagées par les travaux en cours, il a été décidé d'arrêter le décapage après quelques centimètres. La strate mis au jour est d'une consistance très dure, armée de petits galets, des gros blocs de pierre, avec quelques amas de briques cuites. Son excavation superficielle (6005) a permis, dans son extrémité est, l'identification d'une petite structure, un muret orienté nord-sud [6009].

Etroit avec une largeur de 0.32 m et une longueur dégagée de 1.26 m, il est constitué d'une série de pierres liées par un mortier rougeâtre compact et renforcé par des gravillons, de texture complètement différente de celle observée sur les deux structures précédentes. La disposition et l'emplacement de la structure laissent supposer deux hypothèses: un mur de séparation ou un bouchage d'une ouverture.

3. Bousculer une restitution en quête de preuves solides

3.1. La vasque du *ṣaḥn*

Le centre du *ṣaḥn* est agrémenté d'une vasque remontant aux travaux de restauration entrepris entre 1991-1994. Les relevés de l'équipe maroco-allemande y signalent l'existence de ce qu'elle appelle "un puits"[43] d'où partaient les deux bras de la canalisation souterraine. Les eaux pluviales sont ainsi récupérées avant d'être évacuées en direction de l'ouest, vers de la falaise renforcée par des murs de soutènement, et de l'est, côté où sont creusées les deux citernes. Les recherches menées à l'époque n'ont pas permis de retrouver les traces ayant servi à la mise en place d'un tel aménagement. Par ailleurs, la couverture en marbre est d'un anachronisme très fâcheux (fig. 21 et 22). C'est pourquoi, l'installation d'une structure neutre dont la fonction sera le captage et l'évacuation des eaux pluviales reste la solution la plus adéquate pour l'authenticité du sanctuaire. Un regard en pierre assurerait l'assainissement et serait plus facile à distinguer des parties originales.

Force est de rappeler que la Charte de Venise, élaborée en 1964, lors du II^{e} congrès international des architectes des Monuments Historiques et adoptée depuis par l'UNESCO comme référence universelle, ne dit pas autre chose dans son article 9: "La restauration s'arrête où commence l'hypothèse."[44] La restitution très hypothétique d'une vasque centrale fut, par conséquent, une erreur qui enfreint les normes conventionnelles de la restauration des monuments historiques.[45]

[43]. Hassar-Benslimane et al., "Tinmel," 299.
[44]. Version française intégrale de la Charte de Venise sur le site Web du Conseil international des Monuments et des Sites (ICOMOS).
[45]. Voir à ce propos: Matthew Hardy, *The Venice Charter Revisited: Modernism, Conservation and Tradition in the 21st Century* (Newcastle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing, 2009).

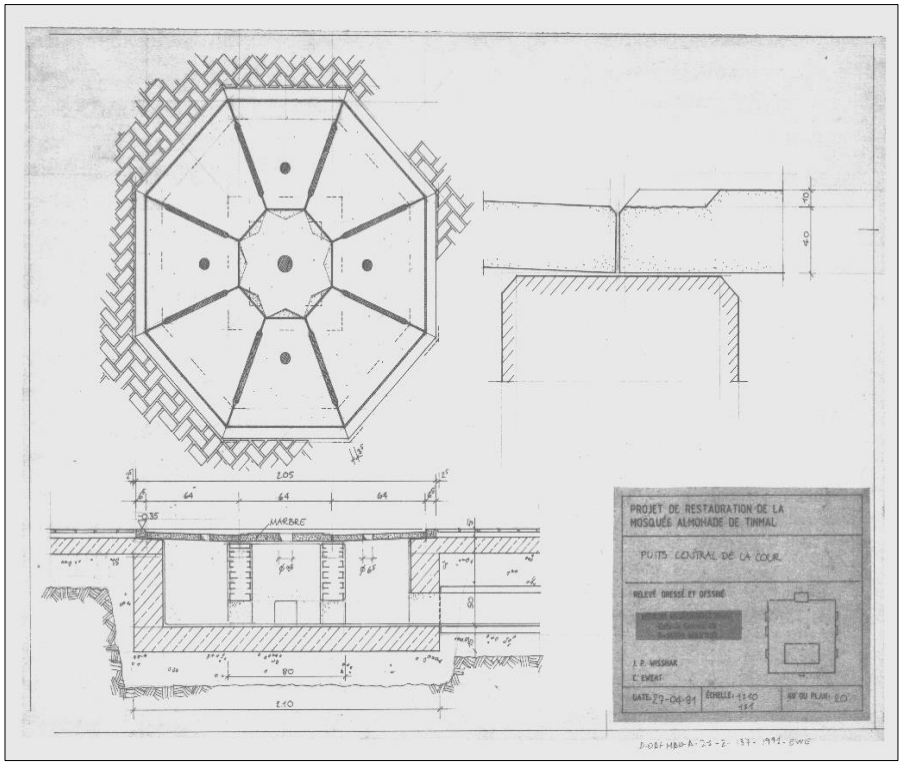


Fig. 21: La vasque du *ṣaḥn* (opération 1991-1994), relevé de C. Ewert [© Archives de l'Institut archéologique allemand de Madrid]



Fig. 22: L'intervention en cours depuis avril 2025 doit impérativement corriger cette erreur (la vasque) en vue retrouver l'authenticité de l'ancien sanctuaire [© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

3.2. Les piliers du *riwāq* nord

Le premier plan de la mosquée de Tinmel que publièrent Basset et Terrasse en 1924, repris en 1932, est un relevé dressé par Jean Hainaut en 1923. Ce même plan est reproduit par toutes les publications consacrées au sanctuaire jusqu'en 1981-1983. A partir de cette date, et suite aux travaux de la mission maroco-allemande, et plus particulièrement ceux relatifs aux sondages effectués en 1981, le plan initial a été revisité et complété en procédant à une restitution hypothétique d'une galerie (*riwāq*) du côté nord du *ṣaḥn*.

Convaincus par les calculs des mesures de l'édifice et par une disposition pareille, comme dans la grande mosquée d'Alger et la première Kutubiya, Ewert et ses coéquipiers ont restitué ce *riwāq* nord au moins comme partie intégrante du projet initial. En effet, lors de l'opération qui s'est déroulée du 12 au 19 octobre 1981, l'équipe a procédé à l'ouverture de sept sondages dans l'espoir de mettre au jour des traces matérielles des piliers de ce que les porteurs de la recherche appellent le "*riwāq* nord." Le résultat fut décevant; aucune trace de piliers n'a été identifiée entre les deux structures d'angle du présumé *riwāq* nord. Malgré cela, les chercheurs ont défendu leur restitution hypothétique et l'ont exécutée au cours des travaux de restauration entrepris entre 1991-1994. Depuis, la mosquée de Tinmel présente une cour dont le côté nord est bordé d'un *riwāq* matérialisé par la construction de quatre piliers (fig. 23). "L'équilibre des proportions du plan"[46] et "l'unité de la conception générale du projet"[47] exigeaient, pour l'équipe de restauration, l'élévation d'une telle galerie!

Faut-il revenir à l'état initial, celui d'avant les travaux de restauration effectués entre 1991 et 1994? Inutile de le faire car toutes les opérations sont très documentées: les données des sondages sont diffusées; les relevés et les différents calculs et études comparatives sont connus. Aussi une conservation du *ṣaḥn* dans sa conception actuelle ne porte-t-elle aucun préjudice au sanctuaire même si l'exigence scientifique moderne nous paraît incontournable au point que reconstruire une structure inexistante peut sembler *a priori* à une falsification.

En somme, tout en étant conscient de cette situation délicate, une rectification au niveau de la présentation (rejointement différencié) devrait être mise en place afin de pouvoir distinguer facilement les adjonctions selon le principe que "tout travail de complément indispensable (…) portera la

46. Hassar-Benslimane et al., "Tinmel," 296-97.
47. Hassar-Benslimane et al., "Tinmel," 307.

marque de notre temps."[48] L'esprit de l'article 9 de la Charte de Venise est certes bafoué, mais il n'existe aucune autre solution convenable.

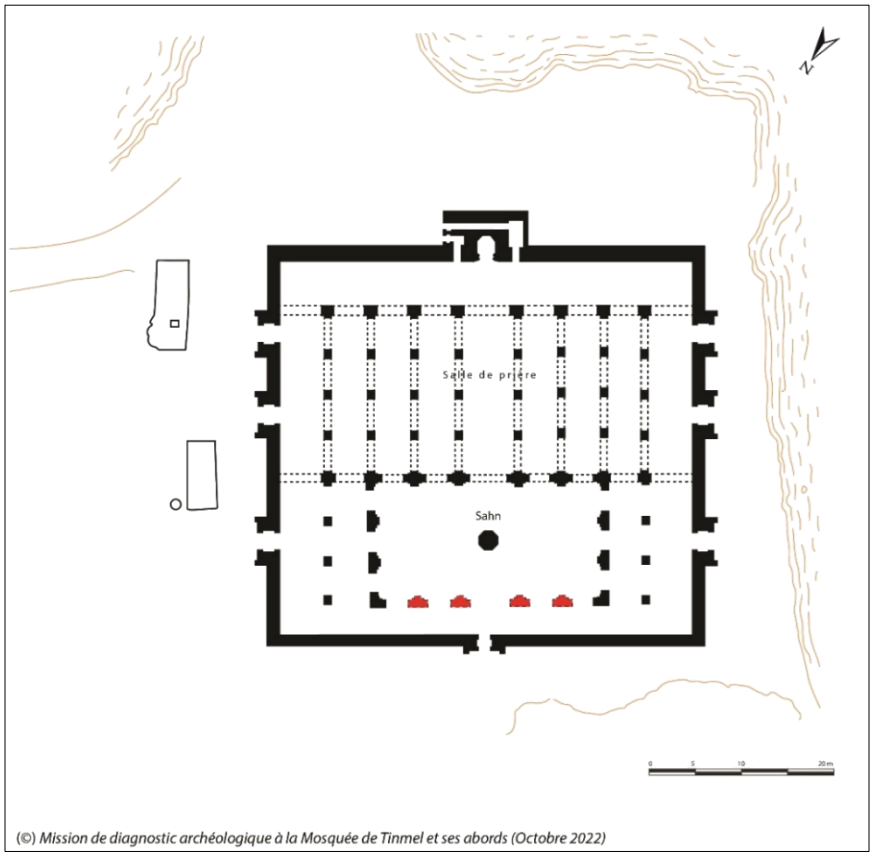


Fig. 23: Les quatre piliers hypothétiques du *riwaq* nord (en rouge)
[© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

3.3. La porte de la façade nord

Les interrogations sont nombreuses sur la manière dont est disposée la porte percée au milieu de la façade nord: comment explique-t-on la différence de niveau entre l'intérieur et l'extérieur qui atteint 2.87m? Peut-on penser à un escalier dont il ne reste plus de traces? Quels sont la vocation, la date de construction et la conception architecturale de la bâtisse, bien décrite plus haut, dont la présence devant ou à côté de l'entrée est incontestable? S'agit-il d'une annexe du sanctuaire, une *mayḍa'a* pour être plus précis? A quoi doit-on attribuer la défiguration attestée par les photos anciennes? Au ruissellement des eaux pluviales pouvant parfois être torrentielles à cause de la pente assez raide et les formations rocheuses couvrant le versant nord du site? Et/ou aux travaux, tant critiqués, entrepris entre 1971 et 1973?

[48]. Article 9 de la charte de Venise, 1964.

Il est difficile de conclure, à partir de ce qui précède, que l'allure actuelle de la porte percée au milieu de la façade nord contribue à accroître la lisibilité du monument (fig. 24).[49] Il s'agit, en fait, d'une reconstruction qui ne rétablit pas la construction d'origine qu'on peut observer sur une photographie datant de 1967. C'est plutôt une création ne se contentant pas de la présentation des éléments existants sans considération de leur intégrité architecturale. L'effet produit chez le visiteur est tout simplement l'incompréhension:

• La porte donne depuis l'intérieur l'impression d'une fenêtre large ouverte sur l'axe du *miḥrab*.

• Il n'a aucune aide pour résoudre l'énigme relative à la différence de niveau du sol entre l'intérieur et l'extérieur.

• Les quelques vestiges archéologiques visibles jouxtant la porte ne sont pas pris en compte.

Comment remédier à cette situation? Nous proposons deux mesures clés: le dégagement et la mise en exergue des vestiges archéologiques réenfouis depuis les années 1970 et l'achèvement du processus de présentation de ladite porte à travers l'installation d'un escalier, mesure qui figure déjà dans la conception architecturale du projet de restauration (1991-1994).



Fig. 24: Etat de la porte nord avant le séisme d'al Haouz
[© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

[49]. Etat depuis 1971-1973 et presque maintenu par les porteurs du projet de restauration 1991-1994.

4. Les deux citernes: problèmes de datation

4.1. La citerne 1

La première citerne se situe au voisinage immédiat de la mosquée, plus précisément à 5 mètres de la porte médiane de la muraille est. Orientée nord-sud, elle mesure 2.40 m de large et 6.60 m de long, avec une hauteur sous-voûte d'environ 3.00 m. Il s'agit, en fait, d'une réalisation architecturale en maçonnerie qui associe des pierres de taille et des moellons et dont le mortier de liaisonnement est un sable local dosé à la chaux. Les trois assises restantes au-dessus des parois est et ouest de la citerne permettent de saisir le type de couverture appliqué: la première assise est en retrait par rapport à la suivante, attestant ainsi du départ d'une voûte. L'étude de la deuxième citerne assure davantage de visibilité sur le type et le dessin de la couverture. La voûte s'appuie et prend naissance au-dessus d'un mur en maçonnerie de pierres de 0.50 m d'épaisseur. Dans l'axe nord-sud, apparaissent deux orifices faits de tuyaux industriels en ciment, résultat d'une intervention très tardive. Ces ouvertures de 0.20 m de diamètre permettent l'évacuation des eaux de pluies captées au niveau du *ṣaḥn* jusqu'à la citerne (fig. 25, 26 et 27).



Fig. 25: Orthophoto de la citerne 1
[© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

La paroi intérieure nord est marquée par la présence de trois pierres enfoncées dans la maçonnerie du mur et disposées de manière à permettre de descendre jusqu'au sol de la citerne, un enfoncement supérieur participe aussi dans ce dispositif d'escaliers. La lucarne qui permettait jadis l'accès à l'intérieur de la citerne aurait été située juste au-dessus de ces marches comme se veut la tradition locale attestée par la logique du dispositif de la citerne 2.

Un élément important a été repéré dans l'angle nord-est, au sommet de la paroi est: il s'agit d'une canalisation d'à peu près 10 cm de diamètre couverte de petites dalles en pierre et courant sur toute l'épaisseur de la maçonnerie de la paroi de 0.80 m. Pour cerner l'utilité de ce dernier élément,

un sondage, d'un mètre carré, a été réalisé dans son prolongement, au-delà de la masse maçonnée. La fouille y a permis de mettre au jour un bassin de décantation de forme circulaire de 0.80 m de diamètre. Ses parois internes sont faites de maçonnerie en pierres partiellement taillées sur lesquelles a été appliqué un enduit de chaux de quelques millimètres d'épaisseur. Sa forme circulaire a été interrompue, à l'opposé de l'orifice de la canalisation, par la disposition de pierres de différentes tailles, sorte de bouchage entrepris à un moment donné de l'histoire de l'utilisation de la citerne et de son système hydraulique. A un niveau d'occupation postérieur se rattache un mur en maçonnerie mixte, pierres et briques, dont la construction a été derrière la démolition de lits de pierres du bassin circulaire du côté nord. Ce mur fait partie d'une construction qui jouxte la citerne du côté nord et dont les soubassements des murs sont encore apparents.

La fouille du bassin de décantation s'est arrêtée avant d'atteindre son sol et par conséquent sans connaître sa nature et sa profondeur. D'autre part, le même doute règne autour de la question du cheminement de la canalisation, vraisemblablement orientée nord-sud, qui alimentait la citerne. Mais une chose est avérée: l'eau parvenait de la montagne qui surplombe la mosquée.

Un élément important a été repéré dans l'angle nord-est, au sommet de la paroi est: il s'agit d'une canalisation d'à peu près 10 cm de diamètre couverte de petites dalles en pierre et courant sur toute l'épaisseur de la maçonnerie de la paroi de 0.80 m. Pour cerner l'utilité de ce dernier élément, un sondage, d'un mètre carré, a été réalisé dans son prolongement, au-delà de la masse maçonnée. La fouille y a permis de mettre au jour un bassin de décantation de forme circulaire de 0.80 m de diamètre. Ses parois internes sont faites de maçonnerie en pierres partiellement taillées sur lesquelles a été appliqué un enduit de chaux de quelques millimètres d'épaisseur. Sa forme circulaire a été interrompue, à l'opposé de l'orifice de la canalisation, par la disposition de pierres de différentes tailles, sorte de bouchage entrepris à un moment donné de l'histoire de l'utilisation de la citerne et de son système hydraulique. A un niveau d'occupation postérieur se rattache un mur en maçonnerie mixte, pierres et briques, dont la construction a été derrière la démolition de lits de pierres du bassin circulaire, du côté nord. Ce mur fait partie d'une construction qui jouxte la citerne du côté nord et dont les soubassements des murs sont encore apparents.

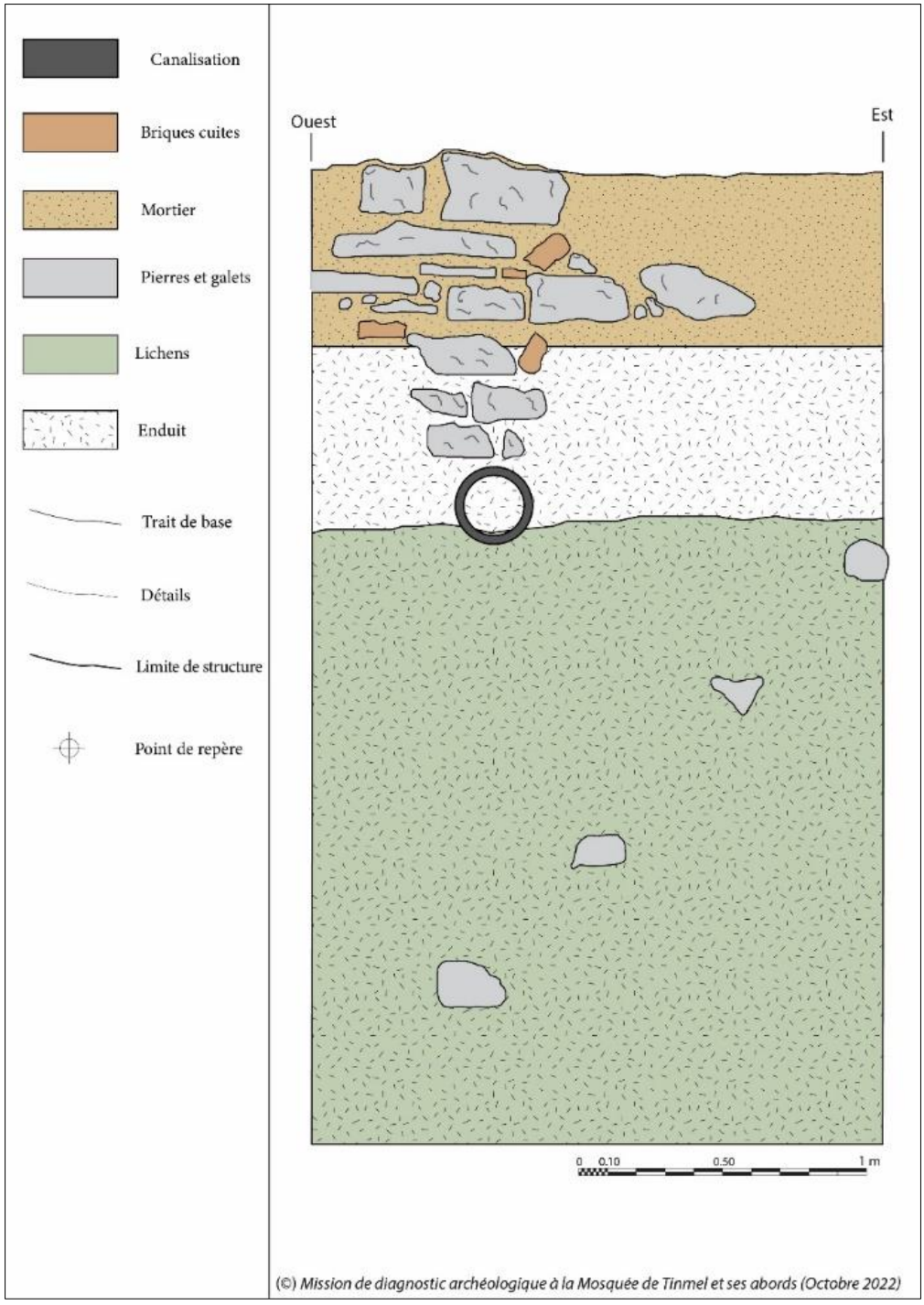


Fig. 26: Coupe N.O- S.E de la citerne 1
[© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

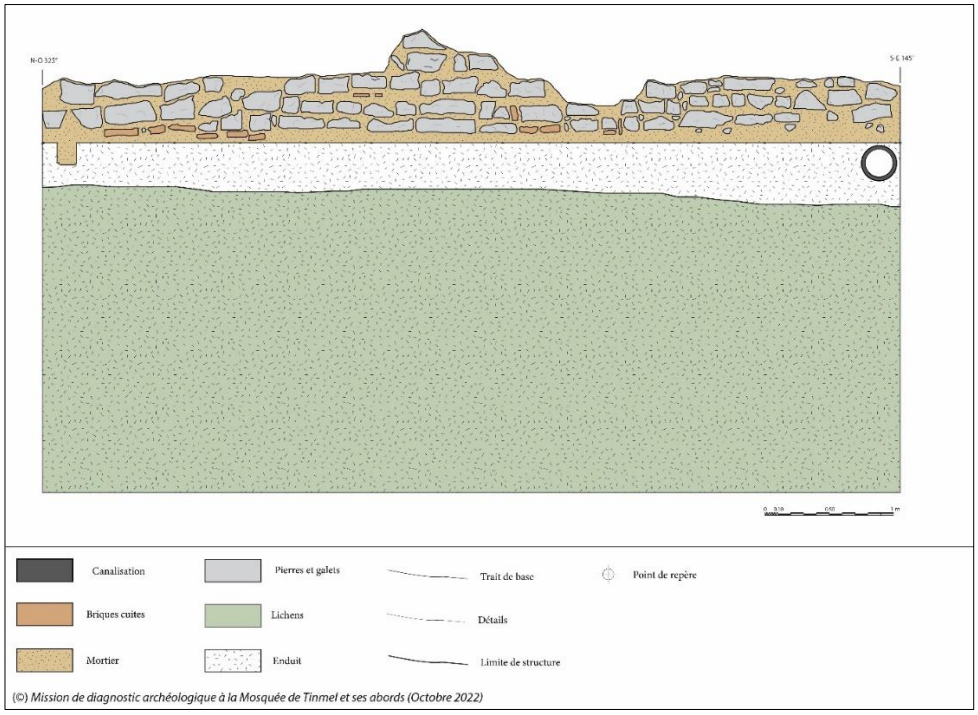


Fig. 27: Coupe N.O- S.E de la citerne 1
[© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

La fouille du bassin de décantation s'est arrêtée avant d'atteindre son sol et par conséquent sans connaître sa nature et sa profondeur. D'autre part, le même doute règne autour de la question du cheminement de la canalisation, vraisemblablement orientée nord-sud, qui alimentait la citerne. Mais une chose est avérée: l'eau parvenait de la montagne qui surplombe la mosquée.

3.1. La citerne 2

La citerne 2 est sise à quelques mètres seulement au sud de la première; elle offre, avec son état de conservation, tous les éléments d'une *matfiya* (fig. 28). Elle épouse une forme allongée orientée nord-sud et mesure, intérieurement, 7.60 m de long sur 1.40 m de large et 3.50 m de hauteur. Comme sa jumelle, elle est bâtie en maçonnerie de pierre généralement non taillée avec un intérêt porté à l'appareillage dessinant les lignes des deux rectangles apparents depuis l'extérieur. Le premier quadrilatère dessine toute la masse de la citerne y compris l'épaisseur des murs porteurs. Par contre, le deuxième retrace l'élément central de la citerne qui est la voûte. Le centre de celle-ci est marqué par la présence d'une ouverture carrée de 0.50 m de côté dont le pourtour est dessiné par un appareillage de briques cuites posées en panneresse pour servir de margelle. Extérieurement, la citerne semble avoir été recouverte d'une couche de béton à base de chaux égalisant l'ensemble.

Intérieurement, les murs et le fond de la citerne étaient entièrement revêtus d'un mortier hydraulique soigneusement lissé. Actuellement, la partie inférieure a été refaite en plâtre sur une hauteur de 1.60 m. La voûte en pierre s'élève par rayon de 0.40 m, par rapport à la droite dessinée par la ligne des murs porteurs. Elle est faite de moellons maintenus, au centre, par la juxtaposition de claveaux dont le rôle est de fermer la voûte. Sur les petits côtés, nord et sud, sont aménagés deux orifices de formes rectangulaires menus d'encadrements en petite saillie, par rapport à la paroi interne, lissés à la chaux. Ces derniers éléments servaient respectivement au déversement des eaux et à l'évacuation de leurs surplus.



Fig. 28: Orthophoto de la citerne 2
[© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

Par leur forme et leur construction, les citernes de Tinmel se rapportent à une tradition ancienne très répandue dans les montagnes de l'Atlas. La fouille du site d'Igiliz des Hargha dans l'Anti-Atlas a mis au jour un ensemble fortifié doté, d'une citerne, parmi d'autres composants nécessaires à une installation humaine, dont les caractéristiques techniques s'apparentent fortement aux deux citernes de Tinmel: l'utilisation de la pierre et la couverture avec une voûte en berceau.[50] Quoiqu'il en soit, les deux citernes ont un rapport étroit avec le site sur lequel fut érigée la mosquée; et nous savons, du moins jusqu'à présent, que cette colline avait connu la construction d'une mosquée plus au moins ordinaire au moment de l'installation d'Ibn Tūmart avant la mosquée actuelle à l'ère du Califat. Il n'est pas aussi exclu que ce site soit occupé déjà à une date antérieure à l'avènement du mouvement almohade.

[50]. Ahmed S. Ettahiri, Abdallah Fili, Jean-Pierre van Staëvel, "Contribution à l'étude de l'habitat des élites en milieu rural dans le Maroc médiéval. Quelques réflexions à partir de la Qasba d'Îgîlîz, berceau du mouvement almohade," in *De la estructura doméstica al espacio social. Lecturas arqueológicas del uso social del espacio, eds.* S. Gutiérrez et I. Grau (Alicante: Universidad de Alicante, 2014), 265-78.

Plusieurs questions se posent à l'heure de la mise en contexte des deux citernes: se ralliaient-elles à une occupation pré-almohade? Sont-elles rattachées à l'usage de la mosquée ou à celui d'un autre bâtiment? Ou dépendaient-elles d'un système hydraulique dont la captation des eaux et leur dérivation se faisaient plus en amont? La présence d'un bassin et des restes d'éléments hydrauliques entre la mosquée et la montagne au nord corrobore cette dernière hypothèse. La datation des citernes de Tinmel et leur rattachement ou non à la mosquée actuelle demande l'approfondissement de la recherche et la réalisation de sondages archéologiques au Nord de la citerne 1, entre celle-ci et la citerne 2; et enfin entre la citerne 1 et le mur est de la mosquée. Mais quoiqu'il en soit, par leur forme et leur construction et eu égard aux multiples réalisations similaires dont jonchent les territoires montagneux, les deux citernes attestent de l'ancienneté du recours des maîtres-maçons de la montagne à la voûte pour couvrir leurs œuvres architecturales.

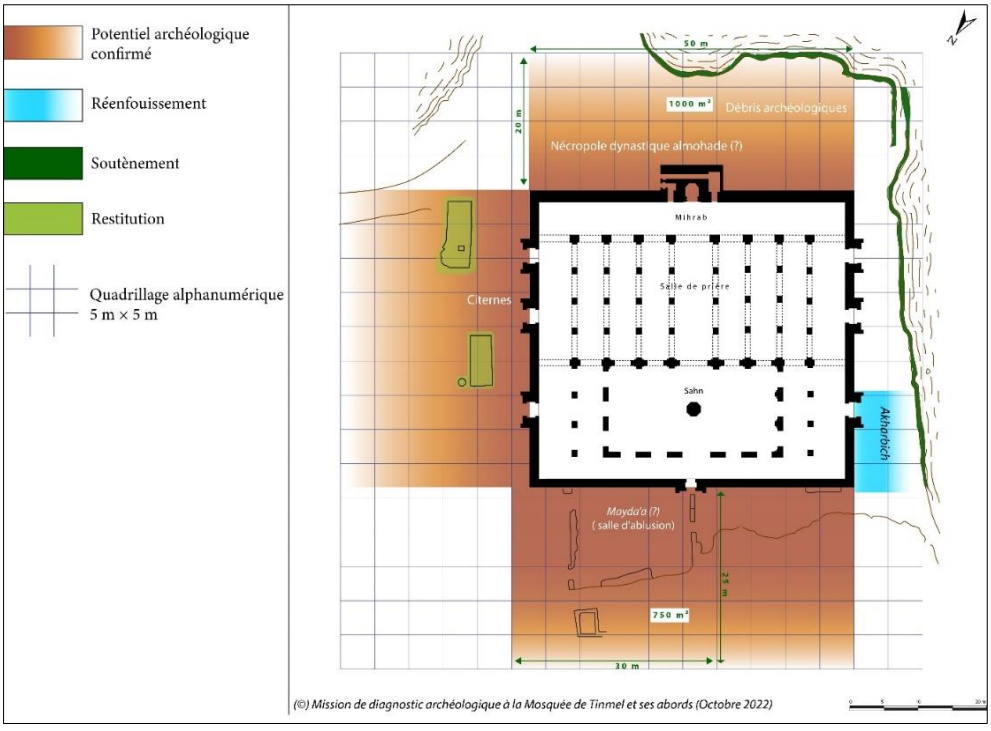


Fig. 29: Carte des potentialités archéologiques de la mosquée de Tinmel et ses abords immédiats [© Mission de diagnostic archéologique à la mosquée de Tinmel et ses abords (2022)]

En somme, presque un siècle après la publication de Basset et Terrasse, la mosquée de Tinmel n'a pas encore dévoilé tous ses secrets (fig. 29). Le diagnostic entrepris est trop restreint pour un objectif précis en rapport avec le projet de restauration du sanctuaire. Toutefois, les résultats préliminaires des différentes fenêtres sont exceptionnels. L'étude du bâti et la

relecture des acquis antérieurs interrogent nos connaissances sur l'histoire de la mosquée. Les indices caractérisés démontrent le potentiel archéologique de sa zone limitrophe.

En guise de synthèse

Si le côté ouest de l'édifice est grandement altéré à travers les siècles par l'oued en périodes de crue, les trois autres côtés restent des gisements d'où l'on peut tirer des informations sur l'évolution du site non seulement sous les califes almohades, mais aussi avant et après l'avènement de leur dynastie. Les chroniques sont unanimes: au sud de la mosquée de Tinmel, au moins trois califes almohades ont été enterrés au cours du XII^{e} siècle dans la zone contigüe au mur de la *Qibla,* près de la tombe d'Ibn Tūmart. Les structures maçonnées mises au jour dans les sondages 5 et 6 sont d'une allure bien soignée; et donc elles appartiennent à des bâtisses imposantes. Quelle est la destination initiale de ces constructions? S'agit-il des composants de la nécropole dynastique almohade dont la destruction fut exécutée par al-Milyāni en 673 H./1275 suite à l'ordre émis par le sultan mérinide Abū Yūsuf Yaʿqūb d'éradiquer les insignes de l'ancien régime des Almohades dans le Haut Atlas, y compris en plein cœur de leur fief emblématique Tinmel? Une chose est certaine: comme il a été précisé plus haut, les cas similaires sont nombreux comme on peut encore le voir au Chellah, à la grande mosquée de Fès Jdid pour l'époque mérinide et aux tombeaux saadiens à Marrakech.

D'un autre côté, le sondage ouvert au nord de la mosquée et la réouverture de la fenêtre de l'équipe maroco-allemande au niveau de la niche du *miḥrab* interpellent sur la nature des structures qui s'élevaient du premier côté et de l'appartenance du sol identifié à une profondeur de 0.58m par rapport au sol actuel de l'édifice. N'est-il temps de reconnaître à la fouille extensive, ici et ailleurs, sa place? Les observations faites ne montrent-elles clairement qu'outre la mosquée mouminide, le site pré et post almohade cache encore plusieurs de secrets?

Bibliographie

Barclay, Jones G. "Facing Disaster." In *Protecting Historic Architecture and Museum Collections from Natural Disasters*, 71-7. Wachignton: Library of Congress Cataloging-in-Publication, 1986.

Basset, Henri et Évariste Lévi-Provençal. "Chellah, une nécropole mérinide." *Hespéris* II (1922): 1-92.

Basset, Henri, Henri Terrasse. "Sanctuaires et forteresses almohades. I- Tinmel." *Hespéris* IV (1924): 9-91.

Bazzana, André et Yves Montmessin. "La mosquée de Tinmal." In *Averroès et l'averroïsme,* eds. André Bazzana, Nicole Bériou et Pierre Guichard, 85-8. Lyon: Presses universitaires de Lyon, 2005.

Borely, Jules. *Tinmel, douze carnets de notes.* Paris: Les Marges au grand Meaulnes, 1934.

_____. *Nouvelles observations sur Tinmal*. Paris: éd. Au Portique, 1933.

Buresi, Pascal. "Les cultes rendus à la tombe du mahdî Ibn Tûmart à Tinmâl (XII[e]-XIII[e] s.)," *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 152, 1 (2008): 391-438.

De Castries, Henry. "Le cimetière de Djama el Mansour." *Hespéris* VII (1927): 347-65.

Deverdun, Gaston. "L'âge des tombeaux saadiens." *Hespéris* XL (1953): 557-61.

Ettahiri, Ahmed S., Bulle Tuil Leonetti. "Chella, de la nécropole mérinide au royaume des djinns." In *Le Maroc médiéval. Un empire de l'Afrique à l'Espagne*, eds. Yannick Lintz, Claire Déléry et Bulle Tuil Leonetti, 503-5. Paris: Hazan-Louvre Éditions, 2014.

Ettahiri, Ahmed S., Abdallah Fili et Jean-Pierre Van Staëvel. "Contribution à l'étude de l'habitat des élites en milieu rural dans le Maroc médiéval. Quelques réflexions à partir de la Qasba d'Îgîlîz, berceau du mouvement almohade." In *De la estructura doméstica al espacio social. Lecturas arqueológicas del uso social del espacio*, eds. par S. Gutiérrez et I. Grau, 265-78. Alicante: Universidad de Alicante, 2014.

_____. "Nouvelles recherches archéologiques sur la période islamique au Maroc: Fès, Aghmat et Igîlîz." In *Villa 4. Histoire et archéologie de l'occident musulman (VII[e]-XV[e] siècle)*, ed. Philippe Sénac, 157-81. Toulouse: Presses universitaires du Midi, 2012.

Ettahiri, Ahmed S., Hicham Rguig. "Tinmel, chef-d'œuvre de l'architecture almohade (XII[e] siècle), une mosquée toujours inspirante !." *Le Jardin des Hespérides* 15 (2024): 102-11.

Ewert, Christian, Jens-Peter Wisshak. "Forschungen zur almohadischen Moschee." In *Lieferung 1: Vortufen*. Deutsches Archäologisches Institut, Madrider Beiträge 9, 121-43. Mainz am Rhein: Verlag Philipp von Zabern, 1981.

Doutté, Edmond. *En Tribu*. Paris: Paul Guethner, 1914.

Ferriol, D[r]. "Les ruines de Tinmel." *Hespéris* II, 1(1922): 161-74.

Feilden, Sir Bernard M. *Between two earthquakes.* Rome, Los Angles: ICCROM et Getty Conservation Institute, 1987.

Hardy, Matthew. *The Venice Charter Revisited: Modernism, Conservation and Tradition in the 21st Century*. Newcastle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing, 2009.

Hassar-Benslimane, Joudia, Christian Ewert, Abdelziz Touri, Jens-Peter Wisshak. "Tinmel. Fouilles de la mosquée almohade." *Bulletin d'Archéologie Marocaine* XIV (1982): 277-312.

Ibn Ibrāhīm al-Zarhūnī, Muḥammad. *Riḥlat al-Wāfid.* Annotation Ali Sadki Azaykou. Kénitra: Publications de la Faculté des Lettres de Kénitra, 1988.

Ibn ʿIdhārī al-Marrākushī. *Al-Bayān al-Mughrib fī Akhbār al-Andalus wa-l-Maghrib: Qism al Muwahhidin.* Edition Muḥammad al-Kattāni, Muḥammad Znībar, ʿAbd al-kādir Zmāma et Muḥammad Ibn Tāwīt. Beyrouth: Dār al-Gharb al-Islāmī, 1985.

Ibn Khallikān. *Wafayāt al-Aʿyān wa-Anbāʾ Abnāʾ al-Zamān*. Edition Iḥsān ʿAbbās, t. VII. Beyrouth: Dār Ṣādir, 1978.

Ibn Sāḥib al-Ṣalāt. *Al-Mann bi-al-Imāma ʿalā al-Mustaḍʿafīn*, éd. ʿAbd al-Hādī Tāzī. Beyrouth: Dār al-Gharb al-Islāmī, 1985.

Khiara, Youssef. "Tinmel et son mico-territoire. Essai d'étude historique à travers l'archéologie extensive." Thèse de Doctorat en Histoire et Archéologie islamiques, FLSH Rabat, Université Mohammed V, Rabat, 2018.

_____. "La mosquée dynastique de Tinmel: note pour une réévaluation chronologique." In *Hommage à Joudia Hassar-Benslimane*, colloque organisé à Rabat le 9-10 décembre 2015, Aomar Akerraz, Ahmed S. Ettahiri et Mohammed Kbiri Alaoui (dir.), tome 2, 411-14. Rabat: Institut national des Sciences, de l'Archéologie et du Patrimoine, 2015.

_____. "Reconnaissances archéologiques dans la moyenne vallée du Neffis." Thèse de IIIème cycle de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du patrimoine, Rabat, 2002.

Murrākushī, ʿAbd-al-Wāḥid. *Histoire des Almohades d'Abd el-Wâhid Merrâkechi*. Traductions et notes Edmond Fagnan. Alger: Adolphe Jourdan, 1893.

Pichard, Pierre. *Emergency Measures and Damage Assessment after an Earthquake*. Paris: UNESCO, 1984.

Ricard, Prosper. "Notes sur la mosquée de Tinmel." *Hespéris* III (1923): 524-532.

Rguig, Hicham. "L'itinérance de 'morts très spéciaux' sur les routes du Maroc médiéval: Des destins singuliers." *Hespéris-Tamuda* LVIII, 2 (2023): 301-27.

_____. "Chella, un théâtre de mémoire à Rabat." *Dossiers d'Archéologie* 365 (2014): 78-83.

Rousseau, Gabriel. *Le Mausolée des princes saadiens à Marrakech.* Paris: Paul Geuthner, 1925.

Stovel, Herb. *Risk Preparedness: A Management Manual for World Cultural Heritage.* Rome: ICCROM, 1998.

Triki, Hamid, Joudia Hassar-Benslimane, Abdelaziz Touri. *Tinmel, l'épopée almohade.* Milan: éd. Fondation ONA, 1992.

ʿUthmān ʿUthmān, Ismāʿīl. *Tārīkh Shālla al-ʾIslāmiyya: Ṣafaḥāt Jadīda fī tārīkḥ al-Maghrib al ʾAqṣā min ʿAṣr al-ʾAdārisa ʾIlā Nihāyat ʿAṣr al-Marīniyyīn.* Beyrouth: Dār al-thaqāfa, 1975.

العنوان: مسجد تينمل: آخر تشخيص أركيولوجي قبل زلزال الحوز في الثامن من شتنبر 2023

ملخص: في إطار الأشغال التي أنجزت ضمن مشروع ترميم مسجد تينمل الموحدي (2023-2022)، أجري تشخيص أركيولوجي واسع النطاق زاوج بين إنجاز استبارات موضعية وتقييم لحالة المعلمة ومحيطها القريب. وقد أثمرت هذه التحريات عن نتائج مثيرة للاهتمام حاولنا عرض أبرزها ضمن هذا المقال.

الكلمات المفتاحية: تينمل، مسجد تينمل، ابن تومرت، الموحدون، العمارة الدينية، المقبرة الملوكية، المغرب في العصر الوسيط، زلزال الحوز، التشخيص الأركيولوجي، الأركيولوجيا الوقائية.

Titre: La mosquée de Tinmel: Dernier diagnostic archéologique avant le séisme d'al-Haouz du 8 septembre 2022

Résumé: A l'occasion d'une opération de restauration de grande envergure de la mosquée almohade de Tinmel, un diagnostic archéologique, couplé à une étude pathologique, a été réalisé à l'intérieur et aux abords de la mosquée. Les observations et les résultats des diverses investigations qui furent effectuées, sont multiples. C'est pourquoi nous tenterons de les exposer dans le présent article.

Mots-clés: Tinmel, mosquée de Tinmel, Ibn Tūmrat, Almohades, architecture religieuse, nécropole dynastique, Maroc médiéval, séisme d'al-Haouz, diagnostic archéologique, archéologie préventive.